

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Le réseau Unaf-Udaf-Uraf fête ses 80 ans..... 4.

Chiffres clés 2025 7.

Institution et vie associative 8.

- Un partenaire actif et reconnu des pouvoirs publics et des familles
- La conjugaison d'un engagement des militants bénévoles et du travail des professionnels
- La gouvernance, une dynamique collective plurielle
- Une diversité des familles représentées par les associations
- Un accompagnement et une animation du réseau des associations
- Porter la voix des familles avec la représentation familiale
- La médaille de l'enfance et des familles
- Communication, un axe transversal à toutes les missions

Soutien à la parentalité et protection de l'enfance 22.

- La médiation familiale
- L'espace rencontre
- Les visites médiatisées
- Le passage de bras
- Le parrainage de proximité
- Parents Solos
- Questions de parents
- Le post partum
- Tam Tam des MAM
- Les lutins du village

Prévention et maintien du lien social 37.

- Les actions en faveur des seniors
- L'aide aux aidants
- La réussite éducative

- La coordination départementale illettrisme
- Lire et Faire Lire
- La médiation numérique

Protection des vulnérabilités 46.

- La protection juridique des majeurs
- La mesure d'accompagnement judiciaire
- Les mesures ad'hoc mineurs
- Le service ISTF

Prestations et droits des familles 54.

- La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)
- Les évaluations pour le maintien à domicile des personnes âgées

Consommation et budget familial 58.

- L'accompagnement budgétaire

Vie sociale et Habitats 61.

- Le SAJ Club d'Activités
- Les Familles Gouvernantes
- La mission d'animation des Habitats inclusifs
- Les Pensions de famille
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Les fonctions supports en lien avec tous les services 77.

- Les ressources humaines
- Le service accueil
- Le service comptabilité

Finances et budgets 85.

Annexes 92.

Le mot du Président



L'année 2025 dont nous examinerons les activités et les résultats, a été marquée par deux aspects dont les conséquences se font sentir au niveau de notre Udaf.

Le contexte général budgétaire se fait petit à petit plus menaçant et contraignant, nous obligeant à une encore plus grande vigilance sur un fonctionnement où chaque service, où chaque action, doivent s'adapter à un équilibre des moyens.

Et sur ce point, je tiens à remercier tous nos partenaires, Etat, Département, CAF et autres collectivités, contributeurs du financement des actions majeures vers les familles et les plus fragiles, qui ont tenu, voire renforcé leur engagement à nos côtés.

Je tiens aussi à remercier les salariés des services de l'Udaf confrontés à cette adaptation des moyens.

Le second point concerne plus particulièrement la situation économique et sociale de la Charente.

Notre département est à son tour touché par la baisse de la natalité dont les conséquences peuvent être le vieillissement accéléré de la population et à terme le déclin démographique.

Ce phénomène rend encore plus sensible la question de l'attractivité économique et sociale du département en général, de ses territoires ruraux en particulier, et celle de l'avenir de l'accès aux services de bases, notamment médicaux et de soins mais aussi école, nécessaires pour que de jeunes familles aient toujours le projet de vivre dans notre département.

Cela ne peut que nous inciter, toutes les associations familiales et l'Udaf, à persévérer dans notre mission de représenter les familles et de donner avis aux pouvoirs publics sur tout ce qui touche à leurs conditions de vie, et de dire à tous nos élus, la place première que doivent toutes les familles, dans les choix de politique publique.

Nous vivons aujourd'hui dans des environnements mondialisés, bouleversés et redoutables, par bien des égards néfastes et dangereux, contre lesquels il est difficile de se prémunir.

Face aux menaces qu'ils suscitent, avons-nous encore la capacité à construire les lieux et les actions collectives, réponses nécessaires à la préservation des valeurs de solidarité et de respect ?

Je veux saluer ici ceux et celles qui chaque année s'engagent à la création d'une nouvelle association familiale, au développement d'une nouvelle action au service de ces valeurs familiales essentielles au bon fonctionnement de la société.

Je veux remercier ici tous les bénévoles des associations familiales et les administrateurs de l'Udaf qui par leur engagement poursuivent avec conviction leur volonté de donner à leurs enfants, à leur famille, un monde soutenable, responsable, équitable et solidaire.



Michel VAUCELLE

Président de l'Udaf de la Charente

Le réseau Unaf-Udaf-Uraf fête ses 80 ans

Au programme de cette année anniversaire, célébrant l'accompagnement des évolutions de la société et le droit des familles par le réseau, et l'innovation pour améliorer la vie des familles :

→ Un slogan fort

*Les familles sont une force.
Nous sommes la force des
familles depuis 1945.*

→ Un clip vidéo à retrouver sur



<https://vimeo.com/1064299356>



Et en Charente, 3 événements pour

→ Les familles



le samedi 17 mai 2025 au parc de
loisirs de Frégeneuil à Angoulême
près de 500 participants

→ Les partenaires et associations



le vendredi 10 octobre 2025
à l'espace Franquin
à Angoulême

→ Les salariés et
leur famille

le mercredi 10
décembre 2025
au siège de
l'association

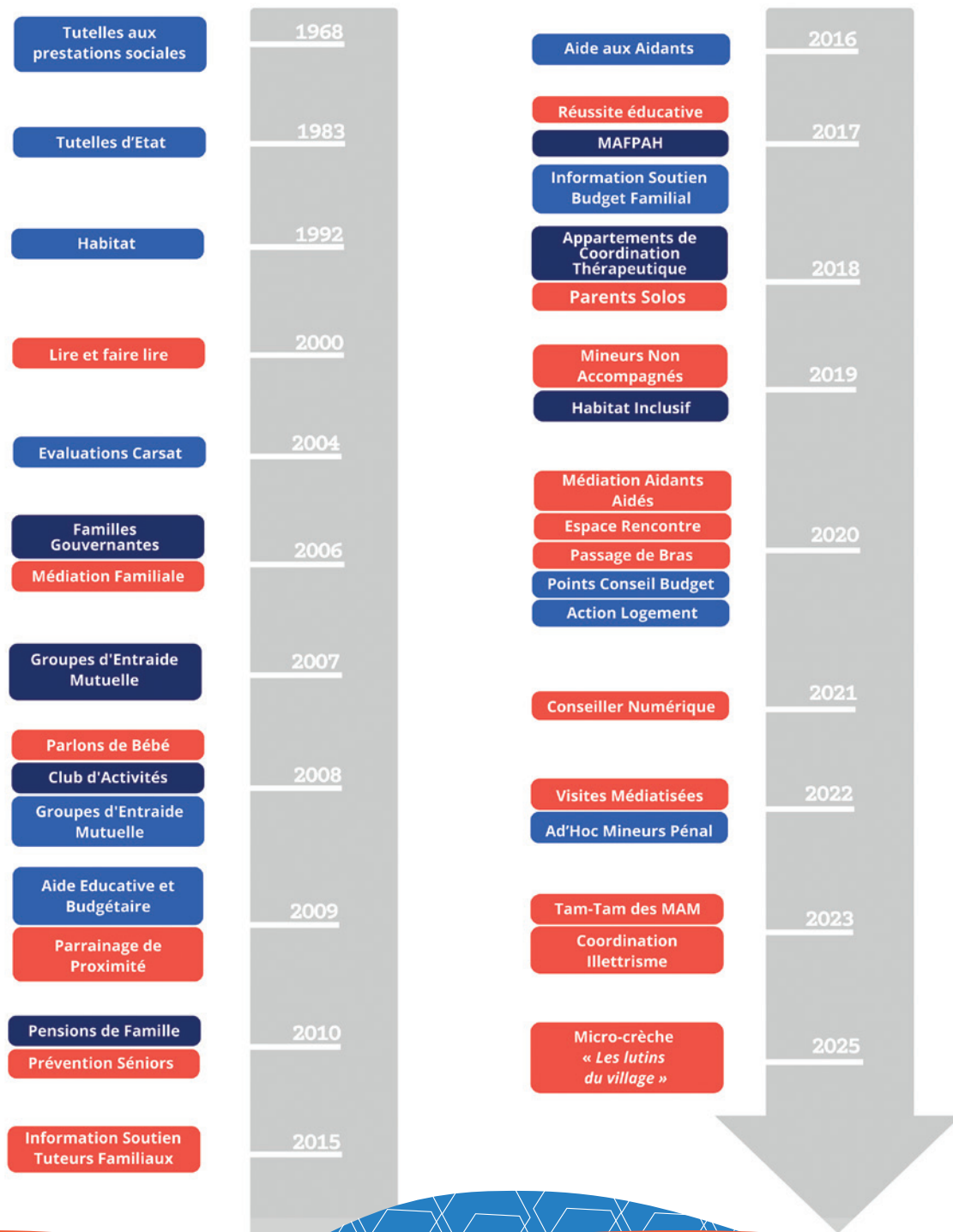


Le développement des services

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET BUDGÉTAIRE

ENFANCE, FAMILLE ET PARENTALITÉ

HABITAT ET VIE SOCIALE



Chiffres clés 2025

63 Associations

Prestation et droits des familles
2161 Suivis effectués

131 Salariés

Consommation et budget familial
197 Accompagnement réalisés

2746 Heures de bénévolat

Vie sociale et habitats
178 Personnes accompagnées

5248 Familles adhérentes

Prévention et maintien du lien social
298 Personnes concernées par les actions

124 Bénévoles investis

Service de protection des vulnérabilités
3741 Mesures exercées

208 Représentations



INSTITUTION ET VIE ASSOCIATIVE



Un partenaire actif et reconnu des pouvoirs publics et des familles



5 Pôles d'activités 1 siège social à Angoulême - 5 services délocalisés GrandAngoulême et Grand Cognac

ACTION FAMILIALE

Missions institutionnelles, organisation et suivi des instances statutaires, animation du réseau associatif, actions de prévention seniors, éducation et illettrisme, parentalité et enfance.

 **16 collaborateurs**

PÔLE PRÉVENTION PROTECTION

Service MJPM, unité de soutien juridique et gestion patrimoniale immobilière, mesures ad'hocs mineurs et majeurs.

 **61 collaborateurs**

PÔLE FAMILLE

Service familles : MJAGBF, Point Conseil Budget, accompagnement social lié au logement et aide éducative budgétaire, évaluation CARSAT.

 **15 collaborateurs**

PÔLE VIE SOCIALE ET HABITATS

Familles gouvernantes, Groupes d'Entraide Mutuelle, Pensions de famille, habitat inclusif, Appartement de Coordination Thérapeutique, Service d'Accueil de Jour.

 **15 collaborateurs**

PÔLE COMPTABILITÉ

Comptabilité institutionnelle et comptabilité tutélaire.

 **11 collaborateurs**

SERVICES GÉNÉRAUX

Ressources humaines, qualité, informatique, accueil, archives, maintenance et entretien.

 **13 collaborateurs**

La conjugaison d'un engagement des militants bénévoles et du travail des professionnels

L'Udaf de la Charente structure son action sur 2 axes :

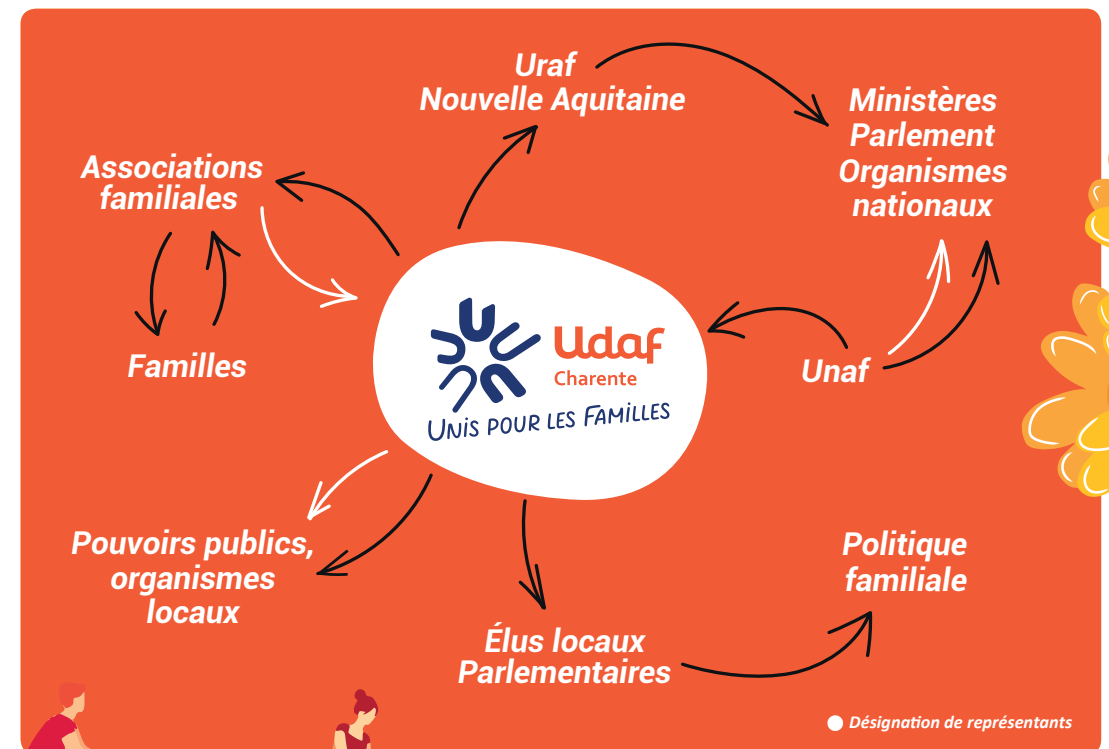
- **Un rôle politique** de représentation des familles et de défense de leurs intérêts,
- **Un rôle d'accompagnement** des familles dans toute leur diversité et tout au long de leur parcours de vie.

63
Associations

5248
Familles adhérentes

131
Professionnels

208
Mandats de représentation dans les instances départementales et régionales



Née d'une ordonnance de 1945, elle mène
quatre missions complémentaires :

1.

Porte parole des familles

L'Udaf émet des avis motivés sur les questions dont elle est saisie, intervient auprès des pouvoirs publics pour co-construire les politiques en faveur des familles et influencer sur les décisions.

2.

Experte de leurs réalités de vie

Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain et les besoins des familles.

3.

Réseau au service des familles et des plus vulnérables

Elle gère les services d'intérêt familial lui étant confiés par les services publics, mais développe aussi des actions novatrices et de proximité pour répondre aux besoins des familles et améliorer leur quotidien.

4.

Animateur associatif

Elle s'investit dans la promotion et le renforcement du tissu associatif local et anime et soutient ses 63 associations adhérentes sur l'ensemble des territoires.

La gouvernance, une dynamique collective plurielle

32
membres

issus des associations
familiales
adhérentes

16 membres
désignés
par les mouvements
familiaux

18 membres élus
par l'assemblée
générale

12
membres

du Bureau
élus par le Conseil
d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance gouvernante qui dispose des pouvoirs les plus étendus **pour administrer et diriger l'association**. Il se réunit pour fixer les grandes orientations tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion des services et prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Regroupant des administrateurs, le Bureau se réunit pour travailler en amont sur les sujets qui seront abordés en Conseil d'administration. Il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration et par délégation, contrôle le fonctionnement interne et le suivi budgétaire.

→ Il s'est réuni à **5 reprises en présentiel et visioconférence**.
→ Il présente un **taux moyen de participation de**



→ Il s'est réuni **6 fois en présentiel et visioconférence** avec un **taux moyen de participation de**



La direction générale

Elle reçoit une large délégation de la présidence pour tout ce qui concerne **la gestion des équipes et des budgets de l'institution**. Elle rend compte de cette supervision et assiste, avec voix consultative, à toutes les réunions du Conseil d'administration et du bureau. **Elle supervise l'activité de l'ensemble des services.**

4 commissions statutaires

Commission de contrôle

La commission est chargée **d'assurer le suivi statutaire du fonctionnement de l'Udaf**. Elle vérifie les listes d'adhérents des associations familiales, valide les candidatures et les désignations au Conseil d'administration et se charge de la préparation statutaire des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Enfin, elle formule un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agrément. **Elle s'est réunie une fois en 2025.**

Commission Finances

La commission est chargée **de suivre les éléments budgétaires de l'Udaf** (gestion financière, bilan de l'exercice, préparation des budgets, etc.). **Elle s'est réunie deux fois.**

Commission des services

La commission est chargée **de traiter de l'activité des services**. **Elle s'est réunie à trois reprises.**

Commission Vie associative

La commission **apporte sa contribution à l'élaboration du projet associatif** dont les objectifs sont de **réaffirmer les valeurs communes** de l'institution et de mener une réflexion sur l'avenir. Elle assure le suivi de la mise en œuvre des orientations et axes de travail définis dans le projet institutionnel pendant sa durée de validité. Elle est aussi chargée de **contribuer au développement du réseau des associations familiales** et d'animer le mouvement familial départemental, d'organiser des manifestations d'importance telles que la conférence des mouvements et associations. **Elle s'est réunie à trois reprises.**

Les commissions thématiques, des collectifs engagés dans une réflexion

Ces groupes de travail consultatifs qui réunissent administrateurs, représentants familiaux, bénévoles, salariés et personnes ressources, ont pour objectifs de réfléchir sur les enjeux actuels et de soutenir la mise en œuvre des projets.

Commission Santé CAF et MSA

Elle est chargée de **préparer au mieux les commissions internes** de ces organismes, auxquelles les représentants familiaux participent afin de **préserver les intérêts des familles et de les défendre** si besoin est. **Elle s'est réunie une fois.**

Commission Logement et habitat

La commission s'intéresse à l'étude des conditions de vie des familles, pouvoir d'achat, consommation..., et **mène une réflexion sur les conditions de vie des familles liées au logement, à l'habitat et au cadre de vie**. Elle regroupe les représentants dans les organismes intervenant dans ce domaine. **Elle s'est réunie une fois.**

Commission Education Jeunesse/Enfance et Parentalité

Elle est **une instance de réflexion et d'action** dans le champ de la formation initiale et continue. Ces différentes actions portent notamment sur la coordination de Lire et Faire Lire et mène des réflexions en fonction des thèmes de l'actualité portant sur l'Education et la Jeunesse. Elle s'intéresse aux questions de **soutien à la parentalité et à l'accueil de la petite enfance**. Elle oriente ses actions en fonction de l'actualité sur des thèmes tels que le parrainage de proximité, l'adolescence, la protection de l'enfance face à Internet et aux médias... **Elle s'est réunie une fois.**

Une diversité des familles représentées par les associations

En 2025, 63 associations familiales et 5248 familles composent le mouvement familial charentais.

Faire adhérer les associations familiales

Au fil des années, un solide tissu associatif s'est construit autour de l'Udaf. En 2025, ce sont 63 associations qui font partie d'un réseau qui se veut pluraliste. Quel que soit son champ d'intervention, toute association au-delà de ses spécificités peut le rejoindre sous réserve qu'elle ait pour objet **la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles**.

Afin de faire vivre ce réseau, un travail de prospection est mené, il consiste à rencontrer les associations déjà existantes, à effectuer une veille sur les créations de nouvelles associations, à prendre contact avec elles.

Une association « Envol de Libellules » qui œuvre pour les familles concernées par le handicap cognitif et/ou intellectuel, a adhéré à l'union en 2025.

3 associations issues de mouvements familiaux à recrutement général

Association Familiale Catholique (AFC), Union des Familles Laïques (UFAL), Familles rurales (AFRIPA).

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES



Association Départementale de Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI), Fédération ADMR (29 ADMR locales), Association France Handicap, Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins (FAVEC 16), Enfance et Familles d'Adoption (EFA), Jumeaux et plus, Fédération des Maisons Familiales Rurales (FDMFR - 5 établissements en Charente), Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM).



- AANAT - Association d'Aide aux NeuroAtypiques,
- ACH - Amicale Charentes Handicap,
- ADEPAPE 16 - Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de la Charente,
- A Domicile 16,
- Association Familiale d'Angoulême,
- ASBH - Association Spina Bifida Handicaps associés,
- Au Fil des Femmes,
- Association Familiale de la Charente,
- AFEHP 16 - Association Française pour les Enfants à haut Potentiel,
- AH TOUPIE - Association Horte et Tardoise OUTils de Préfiguration Innovation Enfance,
- ENTRE PARENT'AIDE,
- ETOILE DE MERE,
- GFC - Grande Famille Confolentaise,
- L'Enfant Soleil,
- LIBRE D'APPRENDRE,
- SOURIRE,
- Association Enfant à venir,
- Une main sur votre épaule,
- France Alzheimer Charente,
- Envol de Libellules.



Un accompagnement et une animation du réseau des associations

UNE AIDE LOGISTIQUE

- **Prêt de salle** pour l'organisation de réunions ou d'actions spécifiques des associations y compris le soir et le week-end.
- Mise à disposition **d'un bureau partagé, de matériels.**
- **Prêt de véhicule.**
- **Domiciliation postale** pour 11 d'entre elles.
- **Impression de documents** (plaquettes, flyers, rapports d'activité, etc.).

UNE PRÉSENCE À LEURS CÔTÉS

- **Participation** aux Assemblées générales, à des événements associatifs.
- **Aide au montage de projets**, aux demandes de subvention, à la rédaction de statuts.
- **Création d'outils de communication.**
- **Aide à la formation** des bénévoles.
- **Conseil numérique.**
- **Intervention** en appui sur des projets et actions.

UN SOUTIEN À LEUR VISIBILITÉ

- **Diffusion d'informations** sur le site Internet de l'Udaf et au sein du mouvement familial.
- **Posts sur les réseaux sociaux** et mise en place et diffusion d'une newsletter mensuelle.
- Organisation de **conférences de presse.**

UNE INFORMATION

ET MISE EN RELATION

- **Diffusion d'informations.**
- **Appels aux témoignages.**
- **Mise en contact** des associations pour la réalisation de projets communs (conférences ou autres).
- **Invitation des adhérents** des associations à participer aux groupes de travail.
- Proposition de **moments conviviaux** : vœux et galette, journée institutionnelle.
- **Temps d'accueil** des nouveaux présidents et administrateurs pour présenter l'Udaf, son fonctionnement, ses projets avec remise de documentation.

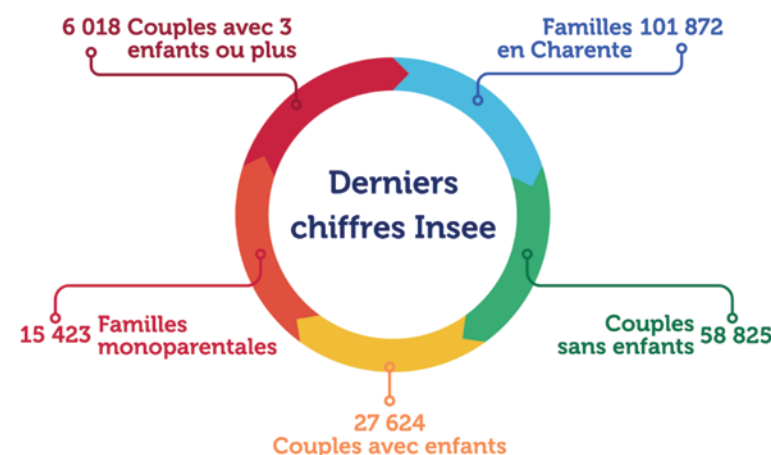
UN DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ASSOCIATIF

- **Veille** sur la création des associations.
- **Organisation de rencontres** avec les nouvelles associations.

Porter la voix des familles avec la représentation familiale

Il s'agit d'une des missions légales confiées en 1945 par l'Etat au réseau des Udaf, exprimant ainsi la volonté du législateur de disposer **d'un interlocuteur officiel, unique et permanent portant la parole de toutes les familles** et participant à la définition et au développement des politiques familiales.

Inscrite dans le code de l'action sociale et des familles (article L211-1 à 211-14), la représentation familiale aux travers de ses représentants mandatés par l'Udaf a donc **un rôle capital à jouer en qualité de porte-parole** de l'ensemble des familles du département.



LE REPRÉSENTANT :

- **S'exprime au nom des familles** et informe sur leurs situations, leurs attentes et leurs besoins.
- **Fait preuve d'assiduité** au sein de l'instance dans laquelle il siège.
- **Est en lien avec l'Udaf** qui le désigne et rend compte de sa mission.

Elle compte aujourd'hui 6 départements politiques de représentation. Chacun d'eux est animé par un administrateur référent de ce domaine thématique et garant du lien avec l'Udaf pour orienter l'action et alimenter la réflexion politique de l'association.

Pour faire entendre la voix des familles, l'Udaf de la Charente propose et nomme des représentants familiaux au sein de nombreuses instances. Ces représentants familiaux sont formés et accompagnés pendant la durée de leur mandat.

« Devenir représentant familial », des outils développés pour mobiliser le réseau : des dépliant, capsules et vidéos...



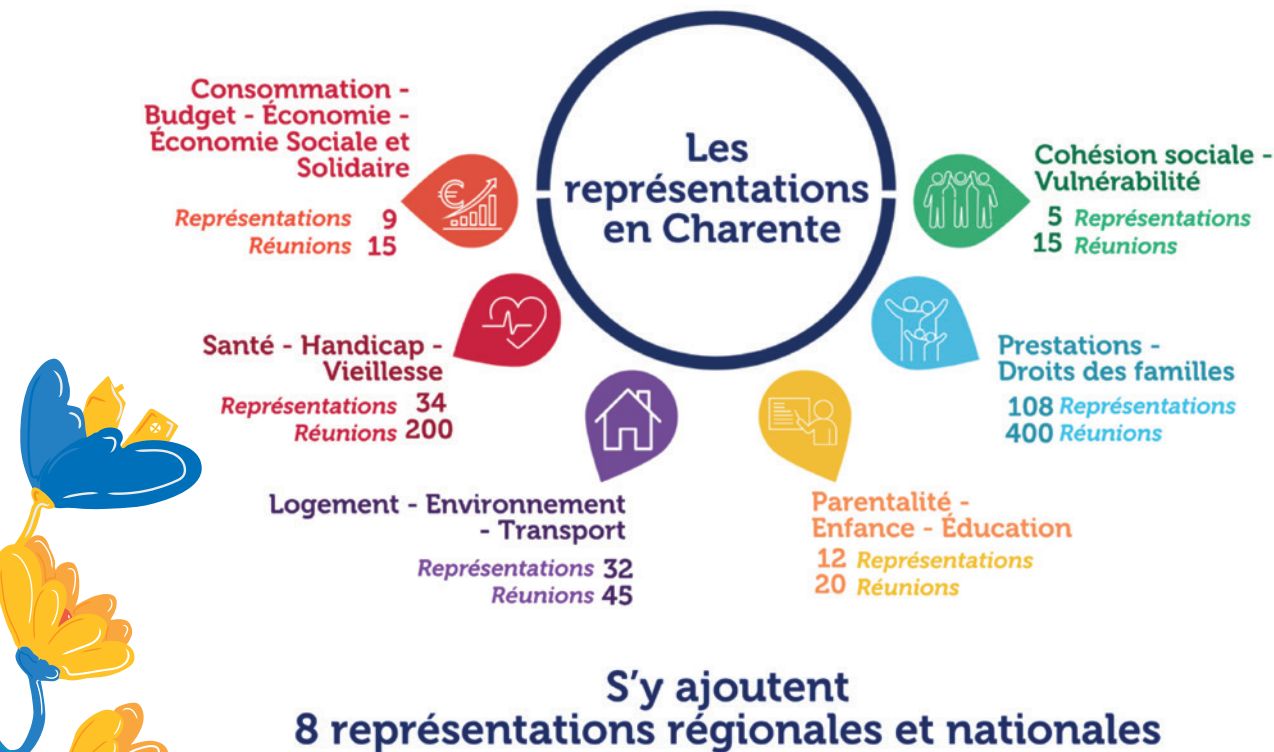
En 2025, c'est

209 Représentations

124 Bénévoles

2746 Heures de bénévolat

695 Réunions



La médaille de l'enfance et des familles

Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Elle vise à rendre hommage aux personnes qui ont élevé des enfants avec une attention et un effort constants. Elle peut également reconnaître l'action de bénévoles ou de professionnels dédiés à l'enfance et aux familles.

L'Udaf de la Charente contribue à l'instruction des dossiers, mené des enquêtes dans ce cadre et émet un avis motivé à la demande du Préfet. Les personnes distinguées reçoivent un diplôme comportant l'extrait de l'arrêté

d'attribution. Une cérémonie officielle avec une remise de médaille peut être organisée par la commune pour célébrer cet événement.



Communication, un axe transversal à toutes les missions

LA DIFFUSION D'INFORMATIONS

publications nationales, locales, enquêtes... par questionnaire à destination des associations, constitution de dossiers ciblés.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

à l'Unaf à Paris, en partenariat avec France Assos santé, avec l'ADIL16, élaborées et proposées en interne...

LES RÉUNIONS D'ÉCHANGES

DANS LE RÉSEAU

réunions des présidents et directeurs d'Udaf, réunions de l'Uraf Nouvelle-Aquitaine, groupes de travail nationaux, régionaux, départementaux...

LES CONTACTS

avec les pouvoirs publics, élus et collectivités locales : au travers de la préparation et du suivi des différents schémas, des courriers adressés aux parlementaires pour les interpeller sur des sujets familiaux et des rencontres initiées pour échanger sur la politique familiale...

LA DIFFUSION D'INFORMATIONS

la constitution de dossiers ciblés, des publications nationales et locales avec une newsletter mensuelle à destination du réseau, un livret des associations, les chiffres clés annuels de la famille...

Et sur les réseaux sociaux



46905

Visites sur l'ancien site et depuis le 20 juillet 2025 sur www.udaf16.fr
+ 4,38 %

19866
utilisateurs

63000
interactions



+ de 1200

abonnés sur la page Facebook Udaf de la Charente

473
posts



59
articles
dans la presse locale



6
articles
dans la lettre Unaf

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET PROTECTION DE L'ENFANCE



La médiation familiale,

un chemin vers l'apaisement familial et l'équilibre dans les relations.

La médiation familiale répond à diverses situations de conflits ou de tensions au sein d'une famille.

Cet accompagnement s'adresse à une diversité de bénéficiaires, répondant à leurs défis et questionnements spécifiques. Destinée aux personnes vivant une séparation, aux parents en conflit, aux familles recomposées et aux différentes générations d'une même famille, **la médiation familiale propose un espace adapté à chaque situation.**

Chacun peut, à un moment de sa vie, ressentir le besoin de rétablir un dialogue et de trouver des solutions pour apaiser des conflits ou s'adapter à des changements familiaux. Cette démarche volontaire et confidentielle vise à rétablir la communication dans un climat respectueux.

Le médiateur familial (1,5 ETP à l'Udaf), professionnel diplômé d'Etat, **offre un accompagnement bienveillant et neutre** pour permettre à chaque participant de s'exprimer, d'être entendu et de cheminer vers des solutions acceptables pour tous. Ce travail s'appuie sur des principes éthiques de liberté, de responsabilité et de compétences des personnes. Le médiateur peut également aider à la rédaction d'un projet d'entente entre les parties, qui pourra être homologué par le Juge aux affaires familiales.

Ses objectifs

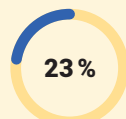
- Etablir une coparentalité constructive malgré la séparation,
- Aider à la construction ou la reconstruction du lien familial,
- Accompagner les familles dans les transitions importantes,
- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun au sein de la famille,
- Restaurer un dialogue entre parents et adolescents ou enfants adultes, fratrie...



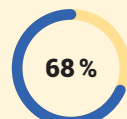
Les processus engagés

64

enfants ont été concernés par la médiation (contre 94 en 2024).



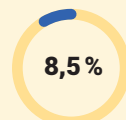
des processus ont mené à des accords écrits.



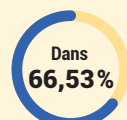
des processus se sont terminés par des accords oraux.



des médiations familiales se sont déroulées en moins de 3 mois.



des médiations sans accord favorisent néanmoins, un apaisement du conflit et la reprise d'une forme de communication.



des situations, les femmes sont à l'origine de la demande de médiation **contre 65% en 2024.**



processus étaient encore en cours en cours fin 2025.

UNE AUTRE FORME DE MÉDIATION

Depuis janvier 2020, le service a intégré l'expérimentation « Médiation Aidants / Aidés » initiée par l'Unaf et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) avec le soutien de la CNAF. Elle a été **reconduite jusqu'à fin 2026.**

Une des médiatrices a un mi-temps dédiée à cette activité. Elle a été formée à cette mission spécifique et participe à des journées d'analyse de la pratique et rencontres du groupe de travail national.

La médiation entre aidants et aidés est proposée à toute personne confrontée à **des difficultés en lien avec une situation de vulnérabilité : handicap, perte d'autonomie, dépendance...** Elle a pour but de **prévenir l'épuisement des aidants, de renouer le dialogue et d'apaiser le quotidien des personnes aidées**, souvent inquiètes de la dégradation des relations de leur entourage.

médiation
pour **Aidants & Aidés**

EN 2025,

30 demandes de médiations Aidants / Aidés

Sollicitées équitablement par le Juge aux Affaires Familiales en amont d'une audience relative à la problématique de l'obligation alimentaire ou de manière spontanée, elles ont conduit à des entretiens individuels ou collectifs avec 32 personnes pour finalement mener à bien 2 médiations familiales spontanées.

Pour en savoir + :

<https://www.youtube.com/watch?v=AmGxRirPQqs>



PERSPECTIVES 2026

- Former la seconde médiatrice à la médiation Aidants / Aidés.
- Poursuivre l'implication du service dans les célébrations de la Semaine internationale de la médiation au mois d'octobre.
- Possible mise en place de la médiation en milieu carcéral s'inscrivant dans un contexte marqué par la privation de liberté, la rupture des liens familiaux, les effets de l'incarcération sur la dynamique familiale.

L'Espace rencontre,

lieu d'expression de la parentalité dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'Espace rencontre propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, **pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent** chez qui il ne réside pas habituellement ou un tiers (*grands-parents ou fratrie, notamment*). Le recours à l'Espace de rencontre est préconisé dans **les situations où une relation enfant-parents** et/ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu ou difficile :

- **Séparations conflictuelles**, enfants qui n'ont jamais connu leur parent, adolescents en refus de voir un parent, parents en conflit et éloignés géographiquement, parents avec des problématiques d'addictions, de santé mentale, en grande précarité, parents incarcérés.
- Le parent ou le tiers a la possibilité d'y exercer **son droit de visite** ou d'y organiser **la remise de l'enfant**.
- **C'est un lieu de transition** où se prépare l'avenir, afin que les relations familiales évoluent et que des rencontres sans intermédiaires deviennent ou redeviennent possibles.
- **L'activité de l'espace de rencontre** peut être liée, soit à des mesures judiciaires ordonnées par un magistrat - principalement Juge aux Affaires Familiales et Juge des Enfants - ou une Cour d'appel, soit selon des modalités convenues entre parents dans le cadre de mesures conventionnelles.
- **La présence de professionnels spécialisés**, travailleur social et psychologue, garantit la sécurité morale et physique de l'enfant durant le temps de la visite. Ils assurent l'accueil et l'accompagnement des rencontres et interviennent comme tiers **afin de soutenir et de favoriser le lien**.

L'activité 2025 en chiffres

Le service a été ouvert **24 samedis, 24 dimanches, 24 lundis et 24 mercredis toute la journée.**

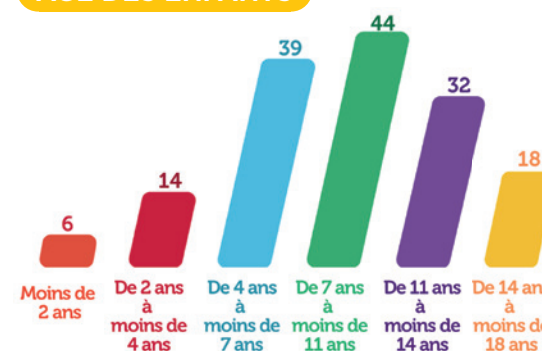
- 108 parents visiteurs (84 en 2024).
- 88 nouvelles situations (68 en 2024).
- 217 personnes accueillies (214 en 2024) dont 153 enfants contre 133 en 2024 qui ont bénéficié d'un droit de visite.
- **1501 visites ont été organisées (757 en 2024).**
- Dont 457 passage de bras.



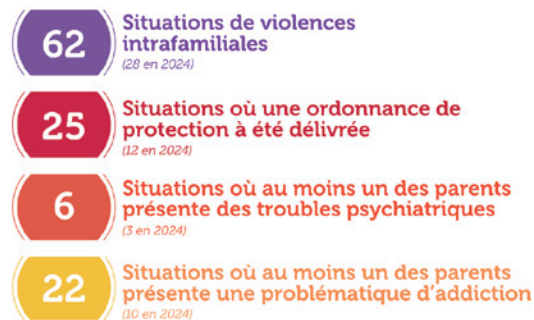
PERSPECTIVES 2026

- **Poursuivre la collaboration** avec les autres acteurs médico sociaux évoluant autour de la famille.
- **Réfléchir aux modalités d'intervention** dans les situations de violences conjugales en augmentation constante.

ÂGE DES ENFANTS



LA SPÉCIFICITÉ DES SITUATIONS



Les visites médiatisées,

un espace d'étayage et de reconstruction de la parentalité vulnérable et des liens parent-enfant dysfonctionnels.

L'article 375-7 du Code civil, modifié par la loi du 5 mars 2007, prévoit que le juge des enfants peut décider que le droit de visite des parents ne puisse être exercé **qu'en présence d'un tiers**. Ces visites, dites médiatisées, sont organisées dans **le cadre d'une mesure de prise en charge ou de placement de l'enfant en protection de l'enfance**.

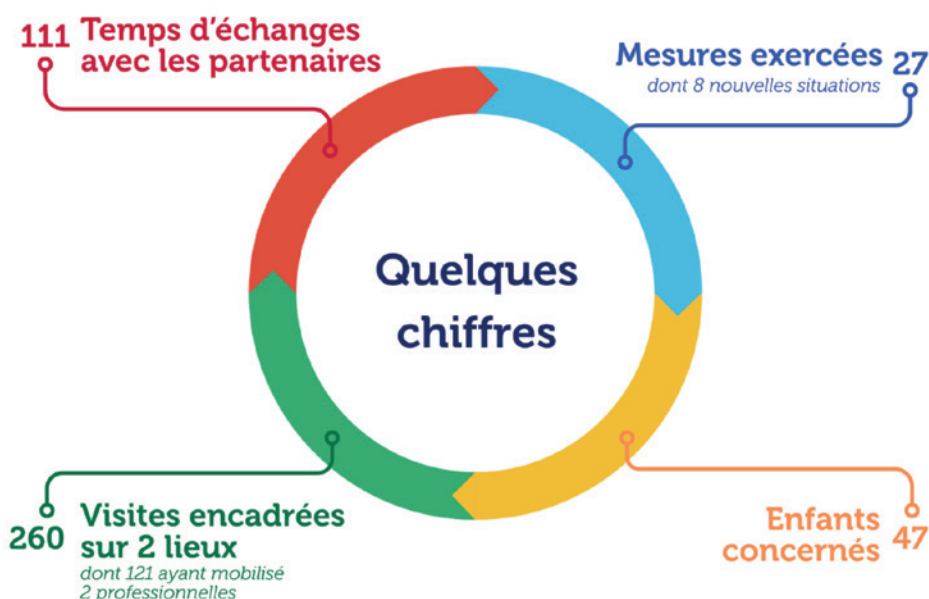
Leur mise en place par le service à la demande du département, repose sur l'évaluation faite du danger encouru par l'enfant et de l'impossibilité de rester seul, en contact direct avec son ou ses parents.

Les visites s'organisent à Angoulême et Cognac, **selon un rythme et des conditions définis par le Juge des Enfants**, qui va au terme de l'ordonnance décidé de la poursuite, de la suspension ou de l'aménagement de cette organisation.

CE QUI EST TRAVAILLÉ PENDANT

LES VISITES :

- **La création de repères** dans la reprise de contact et la rencontre entre l'enfant et le parent pour les mobiliser.
- **L'expression et le partage**, par l'enfant et/ou le parent, de contenus en lien avec l'histoire familiale, passée et actuelle.
- **Les schémas relationnels** intrafamiliaux et les mécanismes de défense associés.
- **La souffrance de l'enfant** parfois confrontés à des souvenirs traumatiques.
- **Le conflit de loyauté** dans lesquelles il peut être pris.
- Par un étayage et une réflexivité, **conduire les parents à cheminer** sur leur propre parentalité.



Le passage de bras,

permettre l'exercice du droit de visite dans un contexte de violences conjugales.

Cette proposition vise à **permettre l'exercice du droit de visite** dans un contexte de tensions, de violence et de peur incompatibles avec l'intérêt de l'enfant, en organisant le transfert de l'enfant d'un parent à l'autre en semaine ou week-end par un intermédiaire professionnel garantissant **un espace sécurisé pour l'enfant** et ses parents et un passage de bras apaisé.

Elle prévoit au-delà de la possibilité de « pose-dépose » au sein de l'Espace de rencontre géré par l'Udaf de la Charente puisque ce dispositif lui est adossé, de **mettre en place un accompagnement de l'enfant** par un adulte formé, lors des déplacements entre le domicile d'un des parents et le lieu d'exercice du droit de visite de l'autre parent le weekend ou pendant les vacances scolaires.

ELLE A POUR OBJECTIFS :

- **De protéger un parent victime** lorsque c'est le cas, en évitant la commission de nouvelles violences dans le cadre des droits de visite de l'ex-conjoint(e),
- **D'éviter** que l'exercice du droit de visite et d'hébergement réactive le conflit et soit l'occasion d'exercer des pressions ou soit source d'un passage à l'acte violent, en présence de l'enfant,
- **D'offrir un espace de parole à l'enfant** en lui permettant de s'exprimer librement avec un tiers,
- De maintenir pour l'enfant **des liens avec ses 2 parents**,
- De permettre aux parents d'assurer progressivement **le passage de leur enfant de manière sereine** si c'est possible.

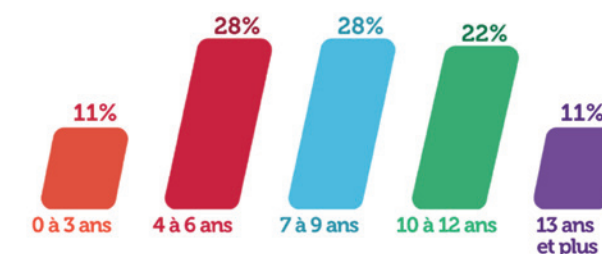
Les jours d'intervention

Lundi : en fin d'après-midi,
Vendredi : en fin d'après-midi,
Samedi : matinée ou après-midi les semaines impaires,
Dimanche : matinée ou après-midi les semaines impaires,
Chaque jour de la semaine pendant les vacances scolaires.

L'activité en chiffres



ÂGE DES ENFANTS



2 situations dont une judiciaire et une orientation Police ont évolué vers une suspension du droit de visite, assortie d'une interdiction de contact avec obtention d'un téléphone grave danger pour le parent gardien. Plusieurs mesures ont évolué vers une organisation à l'amiable avec le service, sans mandat judiciaire, phase qui devrait conduire à une gestion autonome. **7 familles sont d'ailleurs sorties dans ce contexte, du dispositif en 2025.**

Le parrainage de proximité,

une solidarité familiale pour aider un enfant à grandir.

Le parrainage de proximité est la **construction d'une relation privilégiée** instituée entre un adulte, parrain/marraine, un enfant et sa famille. Elle est fondée sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance.

Le parrainage prend la forme de **temps partagés entre le filleul et le parrain** qui se concrétisent sous des formes variées (sorties, activités culturelles, loisirs, repas, week-ends, vacances...). Ces expériences nouvelles, qu'elles soient culturelles, sportives, ou simplement humaines lui apportent ainsi des ressources et un soutien complémentaire **pour mieux envisager sa vie d'adulte**.



Le parrainage de proximité en 2025 :

1 Nouvelle candidature de parrains – marraines évaluée

4 Sorties en tout de parrainage dont les relations se poursuivent cependant

14 Enfants parrainés dont 2 nouveaux parrainages

1 Fin de suivi de parrainage suite à la majorité du jeune parrainé



PERSPECTIVES 2026

- Mettre en place un temps convivial parrains/enfants/parents.
- Proposer un ou deux temps d'échanges entre parrains - marraines.
- Engager un travail avec le Conseil Départemental de la Charente pour l'orientation d'enfants susceptibles d'être parrainés dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance.

Parents Solos,

favoriser les démarches d'entraide et soutenir les familles monoparentales.

Parents Solos 16 s'adresse à toute famille **se considérant en situation de monoparentalité**, c'est-à-dire de devoir assumer exclusivement et principalement l'éducation de ses enfants. Cette action d'entraide **avec et pour les familles monoparentales** s'articule autour de :

- l'organisation de rencontres thématiques et de moments d'échanges entre parents et d'activités Parents / Enfants.



Parents Solos en 2025, c'est :

11 Temps d'échanges entre parents

36 Ateliers via notre partenaire « La Maison des 1000 premiers jours » (motricité, découverte sensorielle artistique et musicale)

11 Rencontres soit 495 parents/enfants au total (augmentation expliquée notamment par le succès de la fête des familles) 92 familles pour les activités Parents Solos 16 en interne

522 Abonnés sur la page Facebook contre 487 en 2024

212 Parents sur le groupe fermé contre 198 en 2024 auxquels s'ajoutent 11 parents non-connectés



PERSPECTIVES 2026

- Augmenter la visibilité sur les réseaux sociaux,
- Proposer des temps forts autour des problématiques des monoparents en partenariat avec le CSCS AL de St Yrieix sur Charente,
- Mettre en place une garderie solidaire à raison de 2 samedis après midi par mois pour initier des temps de répit parental.



Questions de parents,

des ateliers pour accompagner la parentalité.

Ce sont des ateliers collectifs, thématiques, conviviaux, ouverts à tous les parents qui s'interrogent et souhaitent échanger sur l'exercice quotidien de leur parentalité, en leur offrant des outils et des ressources pratiques.

Parlons de bébé

Les ateliers « Parlons de bébé » accueillent gratuitement, **les futurs parents ou parents d'enfants jusqu'à 36 mois**, qui peuvent venir avec leurs enfants échanger sur la thématique du jour. Les ateliers sont animés par des professionnels du secteur médico-social expérimentés, invités à apporter un éclairage particulier et soucieux **de favoriser le dialogue entre les parents** et leur permettre de **trouver leurs propres solutions**.



L'ACTION VISE À :

- **Soutenir la parentalité** dans les grandes étapes du développement de l'enfant,
- **Développer et renforcer le lien** d'attachement parent-enfant,
- **Sortir les parents de leur isolement** éducatif et relationnel,
- **Valoriser l'estime de soi**, les rôles et compétences parentales,
- **Accompagner les futurs parents** et parents dans une démarche de conduites bien-traitantes et de réduction des risques périnataux.

Dans 5 communes et 9 lieux



Quelques thèmes

« S'occuper de bébé et savoir se préserver »

« De la couche au pot »

« Quelles activités d'éveil pour les tout-petits ? »

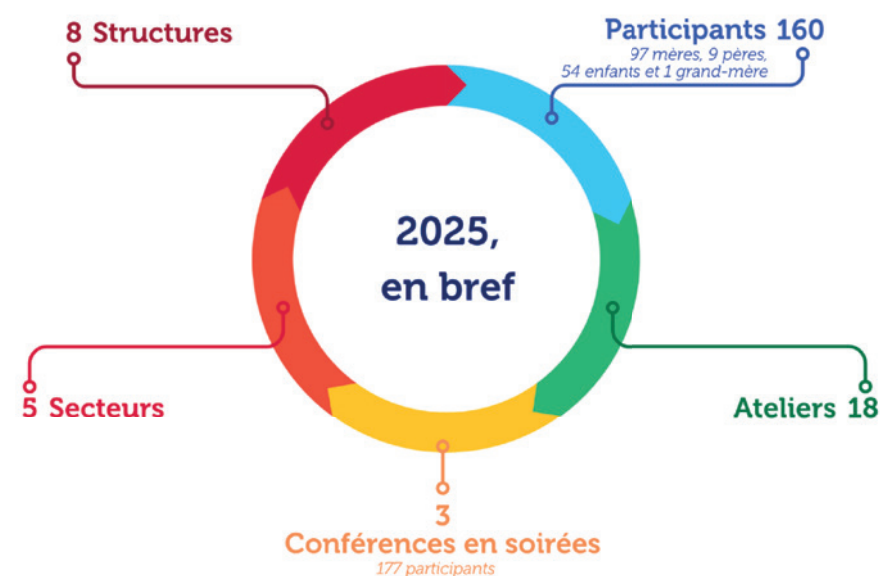
« Jouer dehors avec mon enfant »

« Doudou, tétine : Comment les utiliser et s'en passer ? »

« Comment aider mon enfant dans l'acquisition du langage ? »

S'y sont adjoints en 2025,

une **journée d'animation** « Petites mains grands gestes » en collaboration avec les structures petite enfance de la ville d'Angoulême, et **3 conférences en soirée** avec un double format : présentiel et distanciel :
 « Agir pour la planète en famille »,
 « Du couple conjugal au couple parental »,
 « Rester parents après la séparation ».



PERSPECTIVES

2026

- La poursuite et le développement des conférences en soirée.
- L'implantation sur deux nouveaux secteurs : Cognac et Vouzan.

Le post partum,

quand parler soulage et libère.

Dernière-née des actions de soutien à la parentalité en 2024, le cercle de parole s'est réuni au cours du 1^{er} trimestre 2025 puis s'est transformé avec la diminution progressive du nombre de participantes en **des temps d'entretien individuel**. Pour rappel, ce groupe de parole est **un espace d'échanges** au sein duquel les parents peuvent **témoigner librement de leurs expériences et exprimer leurs questionnements**.

Les professionnelles encadrantes ont alors fait le choix d'élaborer un planning **de rencontres avec les acteurs concernés par la thématique** pour leur présenter l'action, étoffer leur connaissance sur le sujet au travers d'échanges avec des acteurs et associations au niveau national : Maman Blues, Super Mamans France, Post-partum Support International et des groupes existants.



PERSPECTIVES 2026

- Une conférence en soirée avec le double format présentiel / distanciel a aussi été réalisée le mardi 25 novembre 2025, elle a réuni 16 participants.
- Une bibliothèque spécifique avec l'acquisition d'ouvrages a été également constituée.
- Organisation d'une réunion départementale pluri partenariale en février 2026.
- Réactivation du cercle de paroles un samedi matin par mois à compter d'avril 2026.



Avec aussi : une participation à 5 temps forts pluri partenariaux à l'attention des familles :



Le forum de l'enfance et de la famille
le mercredi 19 mars
à Ruffec organisé par
la CDC Val de Charente.



Le Forum Bébé organisé par le CSCS de Saint Yrieix sur Charente et celui du Gond Pontouvre
le samedi 18 octobre 2025 -
204 visiteurs et 24 partenaires.



La Semaine de la Parentalité
organisée par le centre socioculturel Envol et l'espace de vie sociale l'Oison en Sud Charente pendant 5 jours en octobre 2025 - **595 participants.**

La Journée de la Parentalité
organisée par
le Centre Social Effervescente
le samedi 12 avril 2025 -
78 visiteurs.

La Fête de la musique des tous petits
le samedi 21 juin 2025,
en partenariat avec l'association
Enfant à venir avec la prestation
du groupe Bambino Style
avec **60 personnes.**



Tam Tam des MAM,

garantir la qualité d'accueil des jeunes enfants
et assurer la pérennité de ce mode d'accueil.



L'obtention de 2 subventions (Etat et Unaf) suite à la réponse à 2 appels à projets nationaux en 2023, a permis de créer un poste de chargée de mission - animatrice, **pérennisé grâce au soutien de la CAF** à compter de septembre 2025 avec pour **objectifs principaux** de :

- **Promouvoir le métier** d'assistant maternel pour lutter contre la pénurie de professionnel(le)s en soutenant notamment l'attractivité du métier.
- **Soutenir le développement des MAM** en fonction des besoins des familles des territoires
- **Garantir un mode d'accueil pérenne** de qualité en proposant un accompagnement technique aux porteurs de projet et aux assistant(e)s maternel(le)s exerçant en MAM.
- Offrir la possibilité à ces professionnel(le)s de **créer un réseau départemental** soutenant et enrichissant.



Cette action s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), dont l'Udaf de la Charente est signataire et d'un groupe de travail pluri partenarial réunissant la CAF de la Charente, le Département de la Charente, les EPCI de Grand Angoulême et Grand Cognac et des organismes professionnels.

CET ENGAGEMENT

RÉSULTÉ DE DIVERSES

OBSERVATIONS :

- La baisse inquiétante du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s :
- 335 assistant(e)s maternel(le)s en activités entre 2018 et 2023,
- L'âge de ces professionnel(le)s :
30% ont plus de 55 ans,
- Le faible déploiement du dispositif MAM en Charente (18 en activité au moment du diagnostic en 2023).



EN 2026

- La 2^e Journée départementale des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM),
- La création d'un site internet dédié,
- La poursuite de l'animation du réseau départemental des MAM,
- Le développement du partenariat départemental et national (participation à la rencontre Nationale des MAM début 2026),
- La poursuite des actions pour fédérer les MAM charentaises en collectif.



Les lutins du village,

un accueil collectif pour les tous petits dans un écrin de verdure.

La micro crèche de Vouzan a ouvert ses portes le 15 septembre 2025. La gestion de cette structure municipale née de la volonté de la commune à **promouvoir l'accueil collectif** (régulier et occasionnel) **des enfants de moins de 6 ans** et à participer ainsi à l'**amélioration du cadre de vie** de ses habitants et du territoire, a été confiée à l'Udaf de la Charente.

L'équipement propose **12 berceaux** pour des enfants de 10 semaines à 5 ans révolus dans une **nouvelle construction de 168,7 m²** donnant sur un vaste jardin.

Encadrés par **4 professionnelles** de la petite enfance, la micro crèche accueille les enfants au sein d'un **espace chaleureux et lumineux** dans un environnement bienveillant et joyeux, pour les aider à grandir à leur rythme.

Le grand jardin clos et sécurisé pour les jeux d'enfants de 287.5 m² sera de plus, dans le futur un terrain de jeux et de découverte parfait.



Le projet a intégré une dimension écoresponsable avec des matériaux durables, des produits ménagers et d'hygiène avec des ingrédients respectueux de l'environnement et de la santé des enfants et des couches lavables.



Horaires

Elle est ouverte sans interruption de 7h30 à 18 h30 du lundi au vendredi, avec 4 semaines annuelles de fermeture.



PRÉVENTION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL





Les actions pour préserver l'autonomie et la santé des seniors

Le Département de la Charente et ses partenaires, réunis en Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), encouragent le développement d'actions collectives favorisant la lutte contre l'isolement et la prévention de la perte d'autonomie des personnes, âgées de 60 ans et plus.

Le service développe dans ce cadre 3 actions :

- **Mieux dans mon assiette** avec pour objectif de préserver la santé des seniors et maintenir un bon équilibre psychique et physiologique.
- **Seniors en piste pour la sécurité routière** avec pour objectif de sensibiliser les seniors à la sécurité routière, en rappelant les effets de l'âge sur l'aptitude à la conduite et aux déplacements en général.
- **Bulles de bien-être** : avec pour objectif de développer le bien-être physique, mental et social.

11 Journées d'activités

298 Participants
171 femmes et 127 hommes

60 à 88 ans Âge des seniors

95,4% Taux de satisfaction

Les lieux :

Chazelles, Garat, Lachaise, Mansle, Montmoreau, Rouillac, Roumazières.

LES ATELIERS MÉMOIRE

des astuces et des exercices pour donner du peps' à vos neurones en collaboration avec les CCAS de la mairie de Puymoyen et de l'Isle d'Espagnac et l'association « Le club des amis varsois » :

→ Puymoyen

A raison de **2 séances par mois** le mardi après-midi.
Une moyenne de **8 participantes par atelier**.

→ L'Isle d'Espagnac

A raison de **4 séances par mois** le lundi et le vendredi après-midi en alternance.
Une moyenne de **18 participants par atelier**.

→ Vars

A raison de **2 séances par mois** le lundi matin.
Une moyenne de **10 participantes par atelier**.



Une implication dans une dynamique partenariale et territoriale

Des participations événementielles :



Le Forum Senior
à Montmoreau
le mercredi 4 juin 2025.



Village d'or
organisé par le CCAS
de la ville d'Angoulême
le vendredi 3 octobre 2025.



Le forum des retraités et personnes âgées
organisé par la mairie
de l'Isle d'Espagnac
le vendredi 3 octobre 2025.



Le Forum de la semaine bleue pilotée
par le conseil départemental de la
Charente le mardi 7 octobre à la salle
polyvalente de Mansle et le vendredi
10 octobre à la salle des fêtes de
La Couronne - 295 visiteurs.

L'aide aux aidants

Le service est un des acteurs de la dynamique qui soutient les aidants de Charente, **pour accompagner les aidants, acteurs indispensables du maintien au domicile.**

Il participe ainsi à :

- Des **publications régulières**,
- L'animation une fois par mois **d'un sujet de 7 minutes** diffusé chaque semaine sur les ondes de RCF, dans « Bulle de Répit »,
- La poursuite du développement du **projet européen FORGET ME NOT 2.0**, qui s'adresse aux personnes âgées et ou atteintes de maladies neuro évolutives avec des troubles cognitifs, leurs proches aidants et les professionnels de l'accompagnement,
- La 5^e édition du **salon des aidants et des services** organisé le vendredi 4 avril 2025 à Segonzac par le lycée Claire Champagne,
- La **journée des aidants familiaux** à Jarnac le vendredi 27 juin 2025.



PERSPECTIVES 2026

La thématique des jeunes aidants qui sont des enfants et des adolescents venant en aide, de manière régulière et fréquente, à un membre de leur entourage proche qui est malade, en situation de handicap ou de dépendance, **est un axe fort du projet associatif 2023- 2026.**

Peu prise en compte en France jusqu'à encore récemment, la CNSA a lancé en décembre 2025, un appel à projet visant à faire émerger des dispositifs d'accompagnement des jeunes aidants de personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou malades, auquel l'Udaf de la Charente a répondu en partenariat avec l'Udaf de la Vienne, la maison de Léa, maison des aidants et l'UNA Charente Vienne.

Ce projet collectif retenu fin mars 2026 qui va se déployer jusqu'en juin 2027, a pour objectifs de :

- **Rendre visibles** les jeunes aidants et créer les conditions d'un repérage précoce,
- **Permettre aux professionnels** entourant les jeunes (*éducation, social, santé, jeunesse, sport*) de reconnaître les situations d'aidance,
- **Former et outiller** les équipes éducatives et sociales afin de garantir un repérage de ces situations,
- **Offrir aux jeunes aidants des espaces** de répit, d'expression et de revalorisation de soi, favorisant le bien-être et la socialisation entre pairs et luttant contre l'isolement.

La réussite éducative,

un coup de pouce pour avancer.

L'action s'intéresse à la **prévention des ruptures de parcours** scolaires et de formations en **accompagnant individuellement** des jeunes collégiens en 3^e, parfois même en 4^e, pour qu'ils puissent **construire leur avenir professionnel et réussir sa vie en société.**

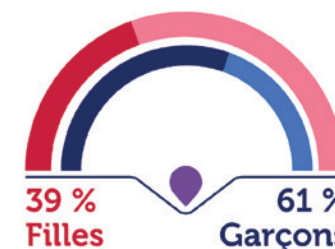
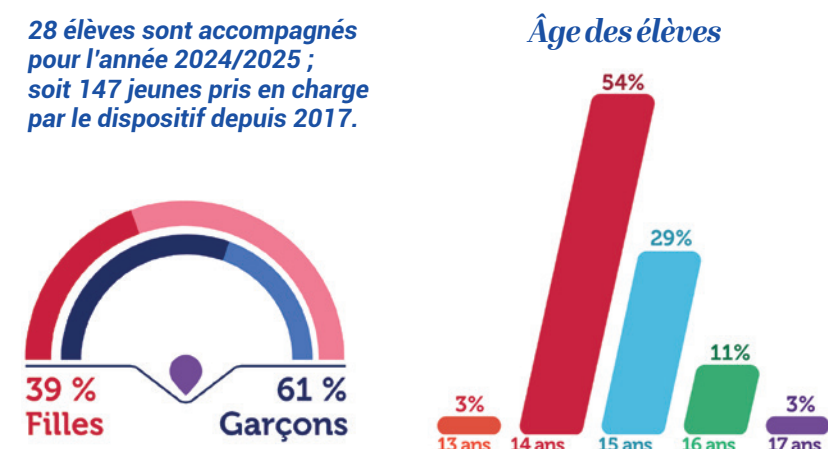
Elle s'appuie sur la mobilisation d'un collectif : les parents, l'équipe éducative, les intervenants, toutes les personnes jouant un rôle significatif auprès du jeune, à un moment ou un autre de son parcours.

L'expérimentation est développée dans 3 établissements pilotes : Puygrelier à Saint Michel, Pierre BODET et Michelle PALLET à Angoulême.

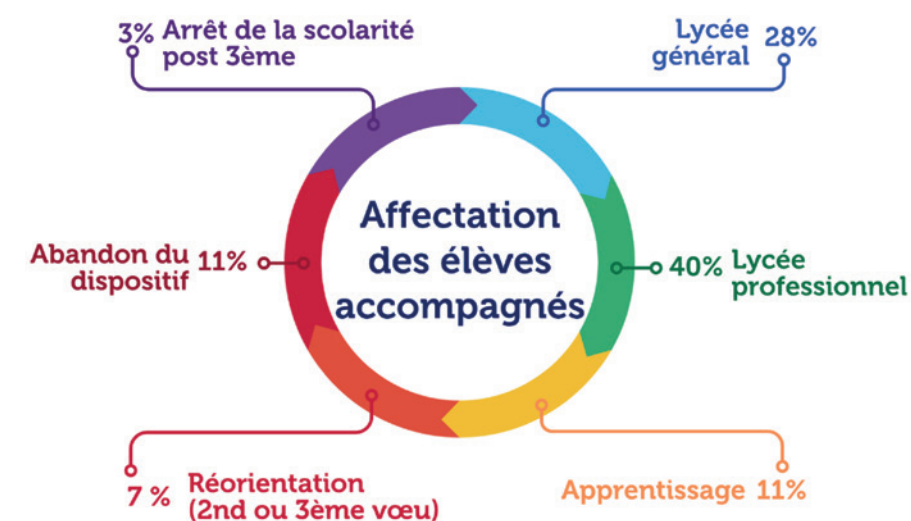
Elle s'organise autour d'entretiens réguliers à la quinzaine avec les élèves, d'accompagnement dans la rédaction de CV, la présentation orale et physique, la recherche de stage et la projection dans un futur métier, en relation étroite avec l'équipe éducative.

ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS pour l'année 2024/2025

28 élèves sont accompagnés pour l'année 2024/2025 ; soit 147 jeunes pris en charge par le dispositif depuis 2017.



AFFECTATIONS DES ÉLÈVES (en fonction de leur 1^{er} vœu)



La coordination départementale illettrisme

Depuis aout 2023, à la demande des services de l'Etat, l'Udaf de la Charente anime avec une chargée de mission, cette coordination qui a pour objectifs :



- **La mobilisation des acteurs autour de temps forts**, telles que les JNAI, Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme qui vise à **promouvoir les actions et les dispositifs** de lutte contre l'illettrisme auprès du grand public. En 2025, en partenariat avec L'ALPHA de Grand Angoulême, les JNAI ont rassemblé plus de 150 personnes,
- **Le développement de la sensibilisation** des partenaires au repérage et à l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme,
- **La participation au groupe de travail** « observatoire départemental de l'illettrisme » sous la direction de l'ANLCI - Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme,
- **La mise en place d'outils** facilitant les parcours de formation des apprenants avec la collecte des actions disponibles sur le territoire,
- L'animation d'une dynamique de coopération entre les acteurs locaux pour **optimiser l'orientation vers les dispositifs de droit commun**.



EN 2026

- **Renforcer les coopérations et les échanges** pratiques entre les acteurs de la lutte contre l'illettrisme,
- **Développer les partenariats financiers** auprès des CDC déjà concernées par les actions de la coordination,
- **Pérenniser** le partenariat avec La Banque de France,
- **Créer un partenariat** avec l'Espace Numérique Sud Charente pour lutter contre l'illectronisme,
- **Déployer l'Observatoire** de l'indice de fragilité Illettrisme Départemental,
- **Concevoir** en partenariat avec la direction de la Culture du CD16 des événements sur tous les territoires, **mêlant Culture et Illettrisme**.

Personnes entrées en formation **11**



Quelques chiffres en 2025



146 Personnes sensibilisées en partenariat avec les réseaux : PASIP du CD16, CCAS de Charente, Le Chemin du Hérisson, Emmaüs, Conseillers France Service, ADAF



17 Personnes ont demandé un test de positionnement linguistique

Définitions :
Analphabétisme : personne francophone ou non, qui n'a jamais été scolarisée.
Illettrisme : personne dont le français est la langue maternelle, qui a été scolarisée en France et qui, pour autant, ne maîtrise pas suffisamment les savoirs de base - lire écrire compter raisonner - pour avoir une vie autonome.

Lire et Faire Lire

Lire et faire lire est une association fondée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales. En Charente, elle est portée par l'Udaf en partenariat avec la FCOL.

Deux objectifs complémentaires

- **Un objectif éducatif et culturel** de partage du plaisir de la lecture auprès des jeunes publics, qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du ministère de l'Éducation nationale, et participe à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants et à leur découverte du patrimoine littéraire.
- **Un objectif d'échange intergénérationnel** destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des seniors. Les bénévoles s'engagent à réaliser, de manière régulière, des séances de lecture auprès de petits groupes d'enfants et préadolescents, au sein de structures éducatives, culturelles et sociales, en accord avec leurs équipes pédagogiques.

Des bénévoles investis !

Les bénévoles de Lire et faire lire interviennent **dès la naissance et jusqu'à la préadolescence**. Cette diversification des âges bénéficiaires permet d'être **présent à chaque moment important de l'enfant** et pour soutenir la place du livre dans son développement cognitif, affectif et psychologique.

Ils proposent des lectures permettant aux enfants **d'approcher une grande diversité de genres littéraires**, de l'album au court roman en passant par les documentaires et la poésie. Leur formation constitue un pilier essentiel, afin d'assurer la qualité des lectures proposées aux enfants.

Quelques chiffres

184 Bénévoles de plus de 50 ans

60 Lieux différents à travers le département

5815 Séances de lecture

13 Formations en 2025

Sans oublier leur participation active aux diverses manifestations locales autour du livre !

On m'appelle "mamy lecture", jolie trouvaille qui m'enchant

Les bénévoles témoignent

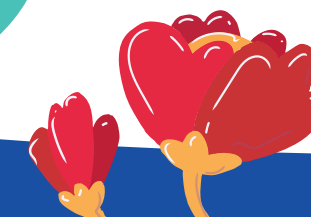
lire & faire lire

CHARENTE

Les partages poétiques sont des moments rares, doux, joyeux le plus souvent et s'ils sont parfois plus graves ou source de questionnements ils font grandir. Je continue l'aventure avec jubilation !

C'est ma première année. Ce qui m'étonne le plus chez les enfants, c'est leur soif d'écoute. Ils ont plein de choses à dire.

J'adore les livres sans paroles. Je tourne les pages et je demande aux enfants « qu'est-ce que vous voyez là ? » Et là c'est extraordinaire ! Quand on laisse l'imagination des enfants s'envoler c'est formidable.



La médiation numérique,

accompagner vers un meilleur usage et informer sur les enjeux du numérique.

Aujourd'hui, l'acquisition de **compétence numérique** est devenue indispensable pour prendre part à la société en tant que citoyen : déclarer ses revenus, rechercher un emploi, accéder à l'information, à la mobilité... Autant de démarches administratives qui se font désormais majoritairement en ligne.

L'illettrisme numérique, encore appelé **illectronisme**, demeure un tabou et concerne **17% de la population, soit près de 13 millions de personnes en France**, selon l'INSEE. Il est engendré essentiellement par des facteurs sociaux, territoriaux et générationnels et **creuse encore davantage les inégalités** déjà existantes renforçant l'exclusion des personnes déjà fragiles.

Depuis septembre 2022, l'Udaf a recrutée une conseillère numérique **qui accompagne et mène des actions auprès des publics éloignés du numérique au travers d'ateliers pratiques** et de rencontres individuelles qui peuvent se dérouler à domicile. Sa mission s'adresse aussi à l'ensemble des bénévoles associatifs.

Elle offre un accompagnement pour :

- **les usages quotidiens du numérique** : travailler à distance, consulter un médecin, acheter en ligne, participer à un appel vidéo avec sa famille, etc.
- **les usages citoyens et critiques** : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, Fake news, etc.
- **la réalisation des démarches administratives** en ligne.



LES ACCOMPAGNEMENTS

103

Accompagnements auprès de **majeurs protégés**

81

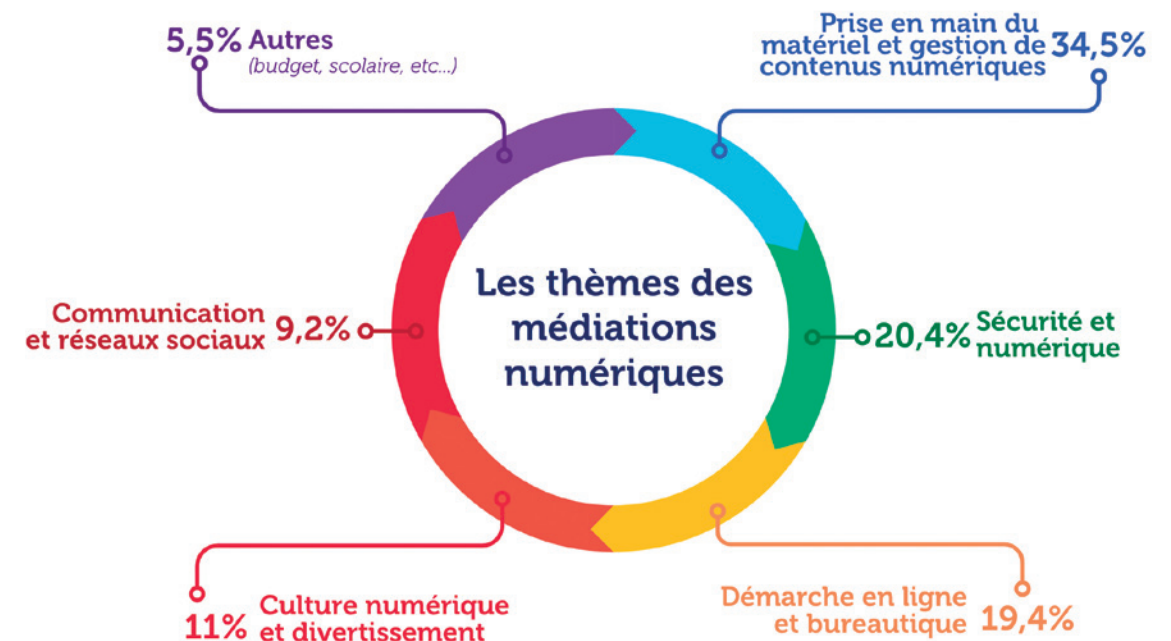
Accompagnements auprès de nos **associations adhérentes et de leurs bénévoles**

51

Accompagnements auprès des **participants à nos actions**

2

Accompagnements auprès des **membres du CA**



PERSPECTIVES 2026

- Le lancement d'une **newsletter trimestrielle**.
- La **proposition d'ateliers à destination** des membres du CA et des nouveaux représentants familiaux.



PROTECTION DES VULNÉRABILITÉS

La protection juridique des majeurs

pour les personnes dans l'impossibilité de pourvoir seules à leurs intérêts.

118 Entrées 185 Sorties

LES BÉNÉFICES POUR LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Les actions du service favorisent l'inclusion sociale.
- La mise en œuvre ou le maintien des droits juridiques et sociaux.
- Le respect des choix et libertés individuels.

L'accompagnement individualisé *doit favoriser un travail sur l'autonomie de la personne* en fonction de ses capacités à la fois dans une dynamique personnelle et sociétale.

En 2025, le service a vu son autorisation d'exercice renouvelée pour 15 ans et un nombre maximum de 1980 mesures.

Le grand âge, la maladie, le handicap, les accidents de la vie sont autant de causes qui peuvent rendre vulnérable, au point qu'on ne puisse plus agir seul dans son propre intérêt. Le juge peut alors prononcer une mesure de tutelle, de curatelle, de sauvegarde de justice ou d'habilitation familiale si un médecin expert a constaté cette altération des facultés.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Faire valoir et garantir l'ensemble des droits de la personne protégée,
- Consolider certains actes juridiques,
- Assister/représenter la personne dans l'exercice de ses droits,
- Veiller à ce que la personne conserve et/ou regagne de l'autonomie.

11 Sauvegardes de justice avec mandat spécial

Curatelles 1006

31 Subrogés tuteurs ou curateurs

Tutelles 715

Les mesures en 2025

L'évolution du nombre de mesures de protection

1893 en 2022

1858 en 2023

1830 en 2024

1763 en 2025

Une baisse constatée aussi au national qui s'explique par une hausse des habilitations familiales et du nombre de mandataires privés (en Charente, 8 mandataires nouvellement agréés en 2024 portant leur nombre à 33 et une ouverture par la Préfecture de 9 nouveaux agréments pour 2026). L'habilitation familiale permet à un proche (parent, enfant, grands-parents, frère, sœur, époux(se), concubin(e), partenaire de Pacs) de représenter ou d'assister une personne pour assurer la sauvegarde de ses intérêts.

LES PERSONNES PROTÉGÉES

1234

Personnes vivant à domicile
ou en famille d'accueil

529

Vivant en établissement
(EHPAD - USLD - Foyer pour personnes en
situation de handicap)

Les équipes

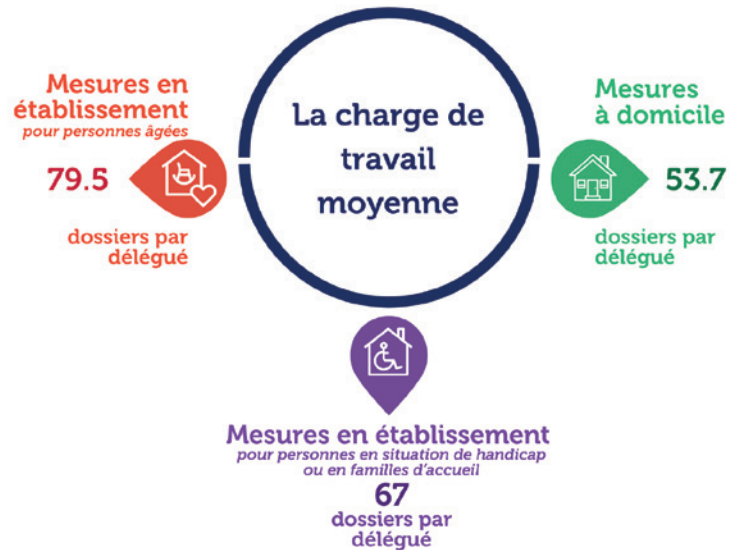
4 responsables
de service avec
1 assistante

Mesures à domicile :
22 Délégués du
mandataire (soit 19.7
ETP) et 7 Assistantes
(soit 6.1 ETP).

**Mesures en
établissements/
familles d'accueil :**
10 Délégués du
mandataire (soit 8.9
ETP) et 4 Assistantes
(3.7 ETP).

**Service Juridique et
Patrimoine :**
2 Délégués juristes
et 2 Délégués
gestionnaires de
patrimoine (3.7 ETP)
et 1 Assistante
(1 ETP).

**Service Tutorat et
Soutien Délégués et
Assistants :**
2 Délégués (1.4 ETP),
1 Assistante (0.3
ETP) et 1 Assistante
transversale
(0.3 ETP).



LES AUTRES ACTIVITÉS

Participation des personnes à la vie du service

- **L'organisation de groupes d'expression** s'est poursuivie sur Angoulême (relecture de l'enquête de satisfaction à adresser aux personnes nouvellement accompagnées), Barbezieux à la Résidence de la Personne Agée, Cognac à l'Esat des Vauzelles et La Rochefoucauld à l'Ehpad les Flots. Les personnes présentes ont pu **échanger entre elles de leurs expériences** concernant l'exercice de leurs mesures de protection mais également commencer à aborder des axes de travail pour les prochaines rencontres en vue d'améliorer la qualité du service.
- **L'attractivité des métiers** : le travail collaboratif avec l'ATI et l'ATPEC s'est traduit par la présence de professionnels (délégués, assistants, chefs de service) sur des salons, forums dédiés à l'orientation ou l'emploi.
- L'année 2025 a également été marquée par la **mise en œuvre du décret instaurant des vérificateurs des comptes de gestion annuels** (tâche précédemment dévolue aux greffes des tribunaux sans coût supplémentaire pour la personne protégée) générant une hausse significative de la charge de travail.
- **Le renforcement des sécurisations des accès aux différents sites internet** (impôts, CAF, CPAM...), suite aux nombreux hackings, a aussi allongé fortement les délais de réalisation des missions administratives.

Les formations
suivies par
les salariés, tous
métiers confondus

- **ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sur 3 thématiques.
- **Premiers secours en santé mentale.**
- **La protection juridique des majeurs** : rappel et approfondissement.
- **Responsabilité du mandataire.**
- **Adapter sa pratique professionnelle** aux évolutions juridiques et à la jurisprudence.
- **Banque de France.**
- **Regard social en addictologie.**
- **Prévention de la maltraitance** des personnes âgées et/ou handicapées.
- **Formation managériale** pour l'ensemble des cadres de l'Udaf y compris la direction.
- **Harcèlement sexuel et agissements sexistes.**

Ces formations sont
régulièrement organisées
avec d'autres services
mandataires (y compris hors
département) permettant
des échanges riches entre
participants.

La poursuite du travail de partenariat

- **Rencontre avec les juges** des contentieux et de la protection et l'ensemble des représentants des mandataires professionnels du département en février 2025 en **présence de la Procureure de la République.**
- **Intervention de chefs de service et professionnels** auprès d'établissements, de partenaires, d'associations, de Centre Communaux d'Action Sociale, de Maisons Départementales des Solidarités, de Communautés de communes **pour reposer le cadre juridique** des Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs.
- **Participation à diverses commissions du GIP Charente Solidarités** (ex : incurie Diogène, Programme d'Intérêt Général Insalubrité), à l'élaboration d'une **charte sur l'Ethique** dans le cadre du GCSMS Santé mentale et Handicap 16 ; à la formation des accueillants familiaux nouvellement agréés.



PERSPECTIVES 2026

- **Participation à la Semaine Nationale** de la Protection Juridique des Majeurs conjointement organisée par l'UNAF, la FNAT et UNAPEI.
- **Contrôle du service MJPM** par la DREETS, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- Le Certificat National de Compétence disparaissant fin 2027 pour laisser place à la nouvelle **Licence professionnelle** mention activités juridiques MJPM, le choix a été fait pour 2026 de former l'ensemble des délégués qui n'avait pas encore suivi cette formation soit 7 personnes.



La mesure d'Accompagnement Judiciaire

pour l'autonomie de l'usager dans la gestion de ses ressources.

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) est une mesure d'accompagnement et d'aide à la gestion budgétaire pour des personnes majeures percevant des prestations sociales sans altération de leurs facultés personnelles nécessitant la mise en place d'une curatelle ou d'une tutelle.

Cette mesure ne peut être prononcée par le Juge du Contentieux et de la Protection qu'après l'échec d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) exercée, en Charente, par le Conseil départemental.

Cette année, deux des déléguées aux prestations familiales ont obtenu le Certificat National de Compétences mention MAJ.

L'accompagnement et le suivi

97 Visites à domicile

33 Accompagnements avec des partenaires
(certaines personnes ont besoin d'un accompagnement de leur délégué pour les démarches)

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Accomplir un travail de rétablissement de la situation financière et d'éducation budgétaire à partir de la gestion directe des prestations sociales,
- Conduire auprès des personnes une action éducative budgétaire visant autant que possible à une réappropriation d'une autonomie budgétaire.

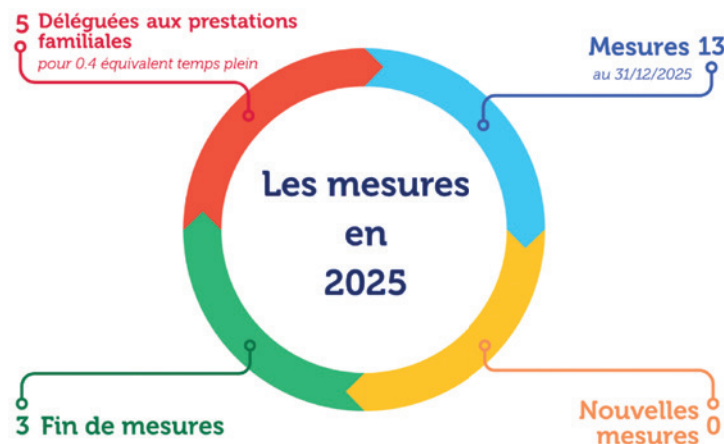
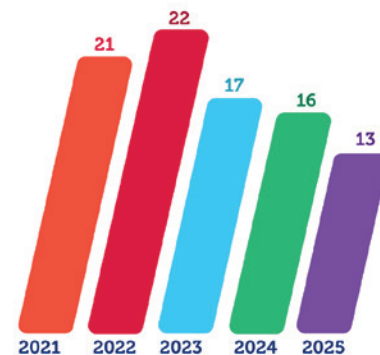
Cette mesure est prononcée pour 1 à 2 ans renouvelable jusqu'à 4 ans maximum.

LES BÉNÉFICES POUR

LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Retour à l'autonomie de gestion du budget personnel,
- Accompagnement pour une meilleure insertion sociale.

L'évolution des mesures



Les mesures ad'hoc mineurs,

l'enfant dans les procédures judiciaires.

L'Udaf de la Charente est inscrite depuis le 1^{er} mars 2022 sur la liste établie par la Cour d'Appel de Bordeaux comme administrateur ad'hoc, conformément à l'article R53-4 du code de procédure pénale. Depuis décembre 2025, une autre association est habilitée à se voir confier ces missions.

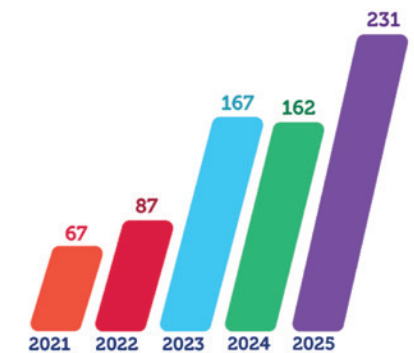
Le service intervient auprès des mineurs :

- Auteurs ou victimes d'infractions pénales,
- Parties à une procédure d'assistance éducative,
- En opposition d'intérêts avec leurs représentants légaux dans un cadre civil (judiciaire ou non),
- Demandeurs d'asile.

Son action sur ces divers volets juridiques permet de saisir la situation juridique d'un mineur dans toutes ses composantes. Trois déléguées pour 1.1 ETP et une assistante à 1 ETP exercent ces mesures.

Les mesures confiées par le juge des tutelles mineurs

LES MESURES EN COURS



En 2025, ce sont 42 nouveaux mandats qui ont été confiés au service.



En 2025, le service a reçu 537 nouvelles désignations de la part des magistrats du parquet ou les juges des enfants, portant le nombre de missions à 1484 contre 1244 l'année précédente.

LA RÉPARTITION DES MANDATS

796 Mandat pénal
(285 ouvertures en 2025)

720 Assistance éducative
(252 ouvertures en 2025)

0 Mineurs non accompagnés

Différents professionnels du service ont pu cette année participer à des temps d'échange :

- Avec la Procureure de la République et le substitut du Procureur en charge des mineurs,
- Avec les Juges des tutelles mineures,
- Avec les avocats de l'association pour la protection, l'information et la défense de l'enfance (APIDE).

Et aussi participer à la Commission des usagers du centre départemental de l'Enfance Leclerc Chauvin

Les professionnels du service bénéficient d'analyse de pratique avec les autres intervenants dans le secteur de la protection de l'enfance.

Le service ISTF,

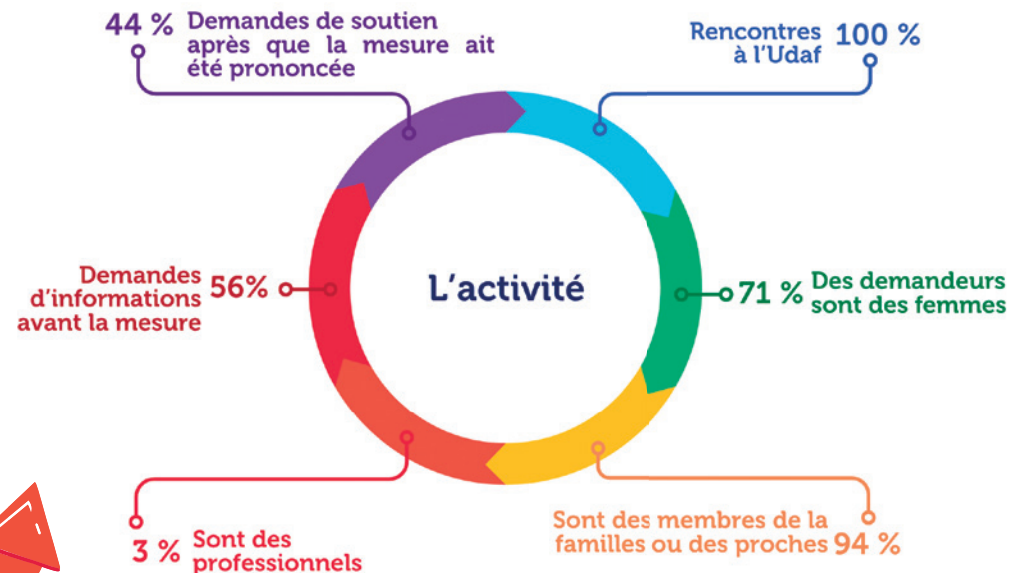
pour une information et un soutien technique ponctuel.

La loi pose le principe de la priorité familiale dans l'exercice des mesures de protection.

Le service ISTF - Information et Soutien aux Tuteurs familiaux - **informe et soutient les familles ou les proches** appelés à exercer ou exerçant ces responsabilités. L'Udaf de la Charente est le seul organisme habilité par le Procureur à gérer ce type d'activité sur le département.

Le service est composé de deux salariées, qui interviennent à temps partiel et exercent aussi des mesures de protection, s'y adjoint une responsable.

(Temps d'intervention ISTF 0,40 ETP déléguées et 0,10 ETP Chef de Service).



LE PUBLIC CONCERNÉ

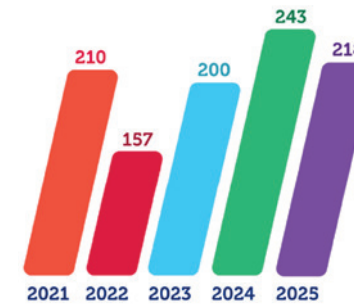
218 Personnes concernées

174 Entretiens téléphoniques

38 Rencontres en présentiel

6 Consultations écrites (mail ou courrier)

LE NOMBRE D'ACCUEIL



Cette année, est constatée une légère baisse de l'activité.

LES SUJETS ABORDÉS



Nature des demandes pendant la mesure



Les rencontres et interventions

- Participation au Salon des Aidants de Segonzac en Avril 2025.
- Participation au Forum Senior en Octobre 2025.
- Réunion d'information collective à l'intention des familles des personnes résidant en établissement pour personnes âgées ou handicapées du Grand Angoulême.
- Plusieurs interventions auprès notamment d'IME.
- Rencontre avec le juge des tutelles de Cognac en Décembre 2025.



PERSPECTIVES 2026

Organisation d'une réunion d'information collective à l'intention des familles des personnes accompagnées en IME, MAS, FAM, SESSAD.

PRESTATIONS ET DROITS DES FAMILLES

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Pour aider les parents à surmonter les difficultés et protéger leurs enfants.

C'est une mesure de protection de l'enfance qui s'exerce auprès des parents, dans l'intérêt de l'enfant, par la **gestion des prestations familiales versées par la CAF ou la MSA**.

Le service a vu son autorisation d'exercice **renouvelée pour 15 ans** et un nombre maximum de 147 mesures. L'une des professionnelles a suivi le Certificat National de Compétences mention MJAGBF.

SES OBJECTIFS

- **Assurer la protection des enfants** et la cohérence de la cellule familiale en préservant l'utilisation et la destination des prestations familiales.
- **Accomplir un travail de rétablissement** de la situation financière et **d'éducation budgétaire** à partir de la gestion directe des prestations familiales par le service.
- **Conduire** auprès des parents **une action éducative** visant la réappropriation de leurs fonctions parentales, l'autonomie de gestion et la prise en compte des besoins élémentaires de leurs enfants.

LES BÉNÉFICES POUR LA FAMILLE ACCOMPAGNÉE

- **Retour à l'autonomie** de gestion du budget familial.
- **Renforcement de la cohésion familiale** et de la prise en compte des besoins des enfants.

L'action en quelques chiffres

161 Familles concernées en 2025

15 Entrées

32 Sorties

2,8 Enfants par famille concernés par la mesure de MJAGBF

1 Assistante
tutélaire

Déléguées aux prestations
familiales
pour 4,1 équivalents temps plein

L'équipe

25 Familles par
déléguée

L'ACCOMPAGNEMENT

En Charente, **52% des mesures sont doublées par une autre mesure protection de l'enfance** : Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) Placement Éducatif à Domicile (PEAD), placement en famille d'accueil ou en établissement, intervention d'une Technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF).

Sur la Région Nouvelle Aquitaine, **la moyenne est de 76%**.
(Données enquête CREA-DREETS 2022)

1272 Visites à domicile

368 Démarches avec des partenaires

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée en septembre d'un **3^e Juge des enfants**.

Chaque année, les professionnels participent aux Carrefours Régional et National des Délégués aux Prestations Familiales et le service a accueilli en Juin le Carrefour Régional.

Le service prend aussi part aux travaux concernant :

- **Le schéma départemental** de la prévention et de la protection de l'enfance.
- **Le comité technique** Unaf sur la protection de l'enfance.
- **L'étude nationale** sur la visibilité et les effets de la MJAGBF (cabinet FORIS).

Plusieurs présentations auprès de partenaires ont également pu être organisées cette année comme avec les Maisons Départementales des Solidarités de Cognac et de Barbezieux, ETAPE 16, Le Pointeau.

L'ANALYSE

DE LA PRATIQUE

De l'analyse de la pratique est proposée aux professionnels intervenant dans **le champ de la protection de l'enfance**.



PERSPECTIVES 2026

- La finalisation du nouveau projet de service 2026-2030.
- L'initiation d'une rencontre avec les juges des enfants du département.

Les évaluations pour le maintien à domicile des personnes âgées

Toute personne retraitée, seule ou en couple, et selon critères de ressources **peut bénéficier d'une aide des caisses de retraite**.

L'Udaf de la Charente intervient dans le cadre de conventions avec la CARSAT, pourvoyeur majoritaire d'évaluations, mais également avec la Fonction Publique de l'Etat, la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale (CMCAS).

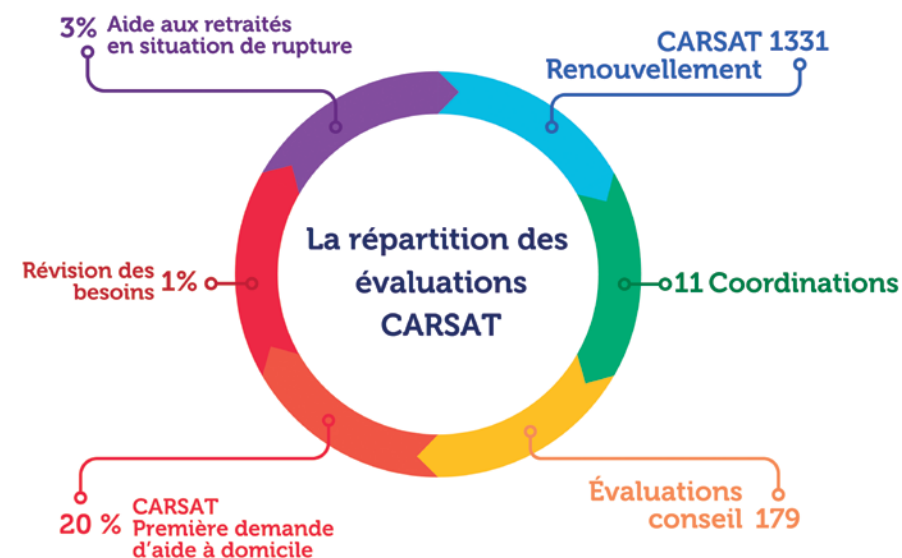
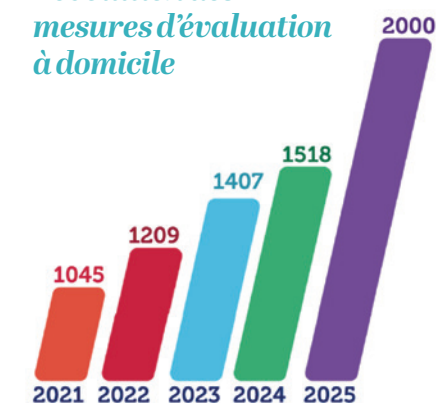
L'année 2025 a été marquée par :

- **La hausse du nombre d'évaluations** à réaliser avec 2000 évaluations cette année soit **une hausse de 33%**,
- **Une nette diminution des coordinations** : 11 en 2025 contre 43 l'année précédente,
- La mise en place par la CARSAT **d'évaluations conseil** consistant à réaliser des **diagnostics complets** pour des personnes déjà identifiées par la caisse de retraite comme non éligibles.

financièrement à leurs aides,

- **Un poste en CDD** a pu être recruté **en renfort**, portant l'équipe à 4 salariés dont 3 CDI.

L'évolution des mesures d'évaluation à domicile



Les professionnels ont participé à une rencontre annuelle organisée par la CARSAT à Limoges mais également, à des **temps d'échange** avec les services de :

- la « Maison de Léa », maison des aidants,
- l'Equipe mobile de réadaptation du Centre de soins de suite et de réadaptation, Les Glamots.

CONSOMMATION & BUDGET FAMILIAL

L'accompagnement budgétaire

En 2025, l'activité a permis d'ouvrir un CDI pour 0.2 ETP supplémentaire soit deux conseillères pour 1.2 ETP.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF BUDGÉTAIRE

Le service a poursuivi son action auprès de salariés actifs ou retraités pour le SERSO 16 (Service social interentreprises), le Rectorat et Action Logement.

Il accompagne sur le plan budgétaire les salariés qui **rencontrent des difficultés de façon récurrente** avec pour objectifs de rétablir un équilibre financier et de mettre fin à leur endettement croissant. Sauf exception, les entretiens ont lieu au domicile des personnes.

LES POINTS CONSEIL BUDGET

Depuis 3 ans, l'Udaf de la Charente anime **4 Points Conseil Budget** sur les territoires de Grand Angoulême, Grand-Cognac, Confolentais-Ruffécois et Sud Charente rayonnant ainsi dans tout le département.

Sur chacun de ces secteurs, la professionnelle **réalise un travail avec diverses structures** : Espaces France Services, Centres Sociaux, CCAS..., pour organiser un accueil des publics au plus proche de leur lieu de vie.

18 permanences mensuelles sont ainsi assurées.

8

Dossiers
SERSO 16

8

Dossiers Action Logement
15 en 2024

0

Dossiers Rectorat
depuis 2023

Pour l'Action Logement, 1 dossier peut comprendre plusieurs missions.

Avec cette activité, l'association s'inscrit pleinement dans ses missions de lutte contre le surendettement et de soutien de tous les publics quels que soient leurs statuts et leurs revenus.

L'activité en 2025

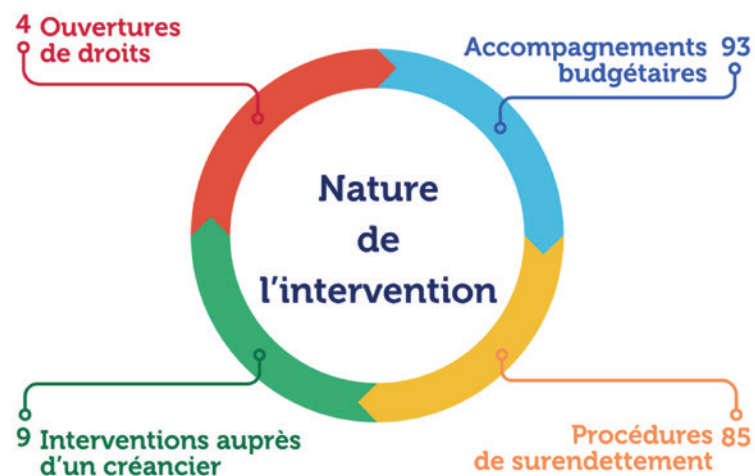
181

Accompagnements
individuels

375

Rendez-vous
réalisés

L'activité est stable mais présente de fortes disparités territoriales avec toujours très peu de demandes dans le Sud Charente.



Les ateliers collectifs

10 Ateliers collectifs

9 Escape Game « Sur la piste de Matthieu »
46 participants

1 Atelier « Mes questions d'argents »
8 participants

Comme chaque année, plusieurs présentations du service ont été effectuées auprès de partenaires dont le Service Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).

LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT :

- CAF de la Charente,
- France Travail,
- Fédération ADMR de Charente.

Tous les ans **le service participe aux journées SNU** (Service National Universel) en collaboration avec la Banque de France

Des formations sont aussi régulièrement suivies par les professionnels (webinaires thématiques proposés par la Banque de France) dont cette année « les actions collectives dans le PCB » mais aussi la journée nationale « Inclusion financière » organisée par l'Unaf sur le thème de « Prévenir et faire face aux violences économiques dans le couple ».



PERSPECTIVES 2026

Une refonte nationale des labels PCB doit voir le jour en 2027. Ainsi, de nouveaux appels à projets vont être ouverts courant 2026 auxquels l'association devra répondre si elle souhaite continuer d'assurer cette mission en Charente.

VIE SOCIALE ET HABITATS



Le SAJ « Club d'Activités »

Une offre d'accompagnement pour des adultes en situation de handicap.

Depuis le 1^{er} avril 2019, le Club d'Activités a évolué vers un Service d'Accueil de Jour pour personnes en situation de handicap psychique d'une capacité d'accueil de 40 places, financé par le Conseil Départemental.

Il est autorisé pour 15 ans avec un financement basé sur un prix de 1/2 journée. Situé sur la commune de La Couronne, **il est le seul Service d'Accueil de Jour à destination de personnes souffrant de handicap psychique en Charente.**

Une orientation par la MDPH est désormais indispensable pour le fréquenter et chaque adhérent doit s'acquitter d'un tarif forfaitaire en fonction de sa fréquentation du service.

LES OBJECTIFS DU

CLUB D'ACTIVITÉS SONT :

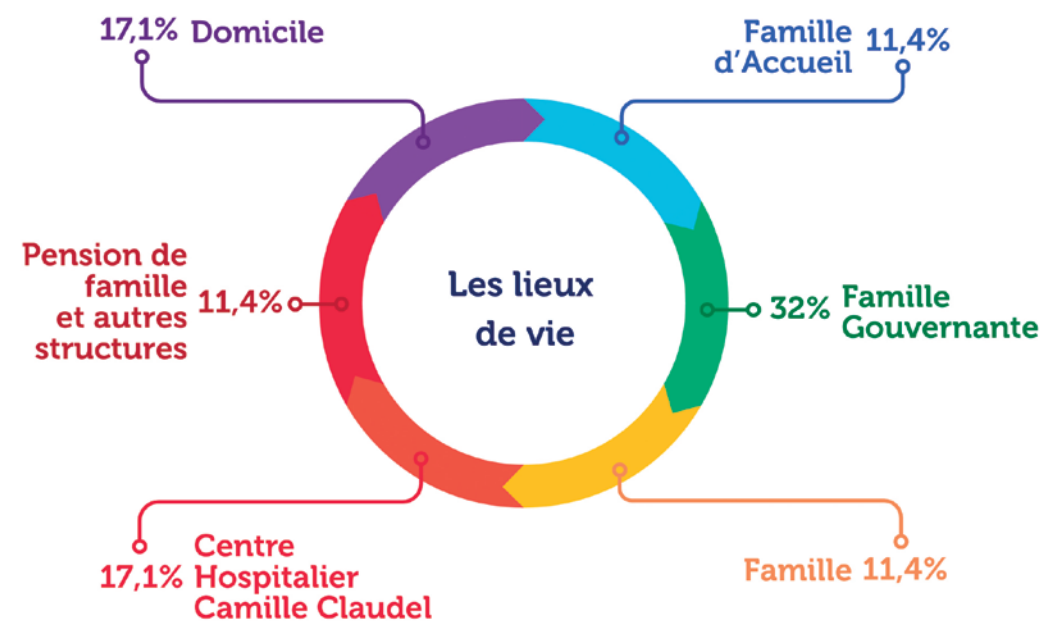
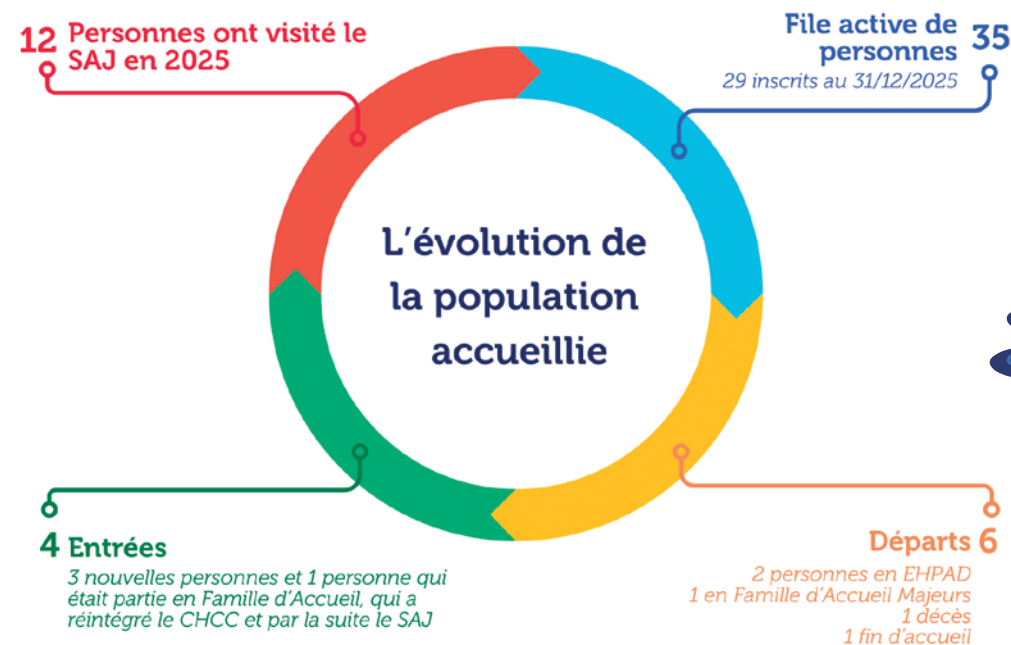
- Aider les personnes accueillies à **maintenir ou développer leurs acquis** en matière d'autonomie et valoriser leurs capacités,
- **Éviter leur isolement** qui est un facteur de dégradation voire parfois de repli,
- **Proposer des activités** à visée d'intégration et d'épanouissement personnel dans un cadre contenant, tolérant et convivial et débouchant sur des apprentissages simples,
- **Préserver ou proposer une certaine intégration sociale** en fonction des situations et des possibilités, de l'évolution des capacités des personnes,
- **Accompagner vers d'autres lieux** de socialisation,
- Aider les personnes à **structurer leur temps** et favoriser une redynamisation au travers d'activités,
- Favoriser des moments de **répit** pour l'entourage.

Les moyens d'actions

Les moyens d'actions sont nombreux et variés et les supports d'ateliers choisis par l'équipe **favorisent la mise en œuvre des aptitudes des personnes vers :**

- **l'expression**, favoriser la communication (expression plastique, chant par exemple),
- **les activités manuelles**, comme source de créativité (loisirs créatifs, jardin, bricolage par exemple),
- **les activités physiques**, pour une mise en mouvement du corps (randonnée, foot),
- **les activités concrètes autour du quotidien**, pour une prise d'autonomie (cuisine, informatique),
- **les visites culturelles**, pour une ouverture sur l'environnement,
- **des ateliers de relation avec l'animal** pour la confiance en soi.

Le fonctionnement du Club repose sur l'inscription des adhérents par ½ journée dans une pratique régulière d'activités, conçues pour leur permettre de conserver ou développer leurs capacités, accroître leur autonomie, et éprouver de la satisfaction.



La part des adhérents hospitalisés ou accompagnés de façon soutenue (CHCC+FG+FA) reste majoritaire (71.5%). Les familles ne sont pas ou peu présentes pour une grande majorité des personnes accueillies. Concernant les personnes vivant à domicile, la moitié d'entre elles sont isolées, 1 personnes est ponctuellement accueillie en Famille d'Accueil.

LA FRÉQUENTATION DU SERVICE



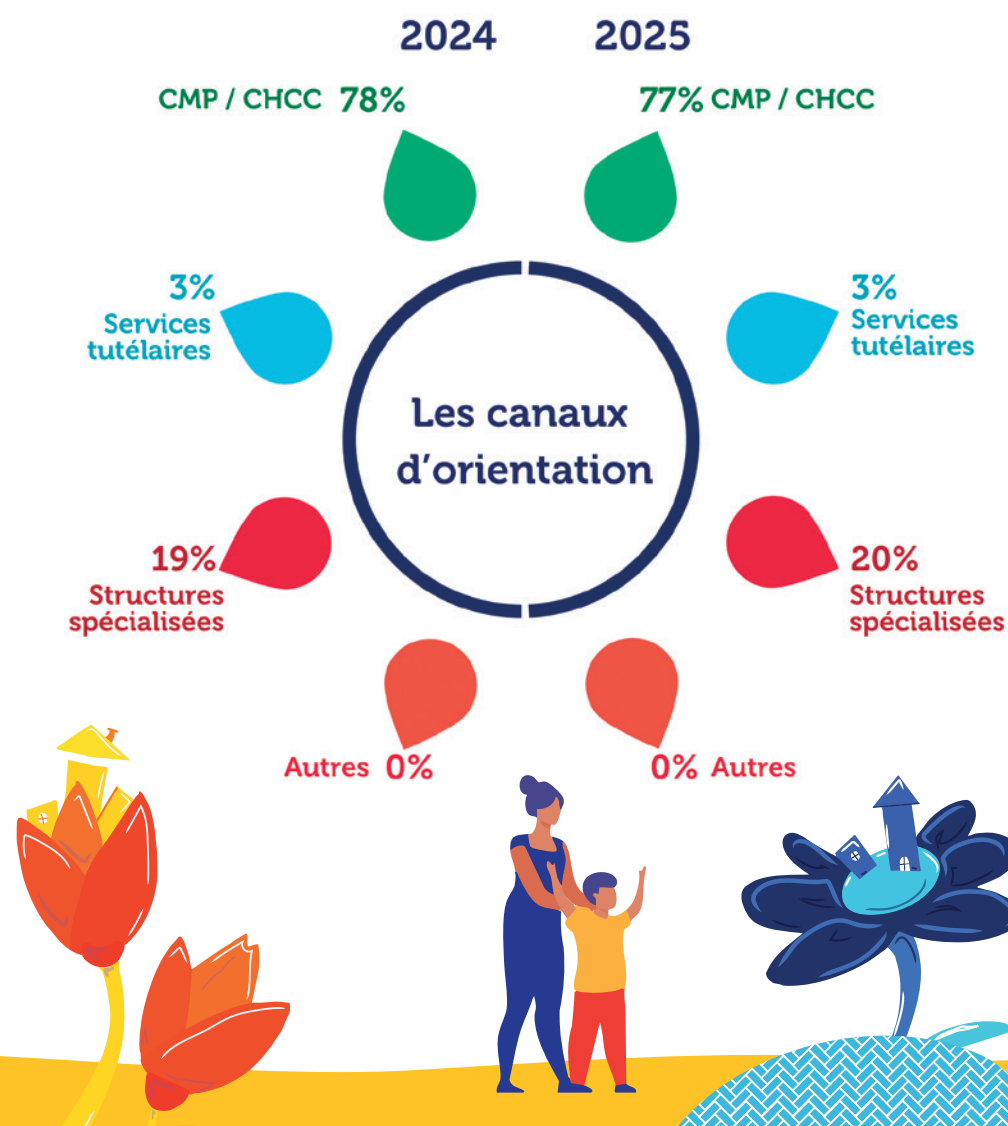
L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



LE TAUX D'OCCUPATION



Ces absences sont pour la plupart à l'initiative de l'adhérent pour les motifs suivants : réalisation de stage dans d'autres structures, raison de santé ou de rendez-vous médicaux, besoin d'accompagnement, départ en vacances ou séjour en famille.



Focus

Le service s'est mobilisée pour contacter à nouveau les différents partenaires dans l'objectif de présenter le service et d'augmenter sa file active.

- **Des demi-journées découverte du service** ont été mises en place afin **d'augmenter sa visibilité auprès des partenaires** avec la participation des usagers élus du Conseil de la Vie Sociale. Une réflexion et un travail sont en cours concernant la mise en place **d'un service de livraison de repas** les midis pour faciliter l'inscription des personnes sur une journée complète, notamment celles habitant loin.
- **La situation financière** du service est restée délicate au cours de l'année écoulée, ce qui a pu susciter des interrogations chez certains partenaires. Cette réalité a également rendu le travail des professionnels plus complexe. Cela a pu conduire à davantage de prudence dans l'orientation de nouveaux usagers. A été aussi observée une certaine retenue dans les candidatures, liées

à ces éléments, sans que cela doive être interprété comme une forme de désengagement.

- **L'année a été marquée par un changement d'équipe**, avec le départ d'une salariée présente depuis plusieurs années et bien identifiées par les adhérents. Son départ, s'est accompagné de celui de Rosko, son chien, qui faisait pleinement partie du service et assurait un rôle de médiation apprécié et suscitait un réel attachement de la part des adhérents.
- Le SAJ Club d'Activités a été soumis à **l'évaluation externe en 2025**, un important travail de préparation a été réalisé en lien avec la qualitiennne de l'Udaf. Cette évaluation s'est bien déroulée avec un investissement conséquent des professionnels et des usagers.

Les Familles Gouvernantes

Un dispositif d'habitat inclusif riche de sens.

Les dispositifs d'habitat inclusif « Familles Gouvernantes » sont une réponse associative souple et non institutionnelle, qui **propose de recréer une cellule à dimension familiale pour des personnes isolées, cumulant handicaps et/ou pathologies.**

Ils permettent de sortir du dilemme vécu par les personnes, **lorsque vivre seul n'est pas possible** et que la vie collective en établissement n'est ni souhaitée, ni nécessaire.

Un groupe de personnes (en général 5 à 6 habitants) sont colocataires d'une unité d'habitation composée de 2 appartements situés à proximité, avec des espaces privés qui permettent à chacun de préserver son intimité et des espaces communs aménagés.

Les habitants sont accompagnés dans leur vie quotidienne par des professionnels, à la fois pour les soutenir dans leur projet de vie sociale et partagée, et pour veiller à leur bien-être individuel. Ils bénéficient notamment d'un suivi d'un infirmier de secteur ou d'une référence éducative du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de l'association Ardevie.

Des aides à domicile, salariées de l'ADMR, interviennent quotidiennement et pourvoient aux nécessités de la vie quotidienne des appartements (entretien, courses, préparation des repas). Elles veillent aussi à **l'équilibre de chaque résident** et alertent les services partenaires en cas de **situation difficile**.

L'octroi d'une Prestation de Compensation du Handicap accordée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Conseil Départemental permet d'assurer à chaque locataire la possibilité de financer les coûts mutualisés. Le maintien de cette prestation pendant la durée d'une hospitalisation permet que ni les colocataires ni la personne hospitalisée ne soient pénalisés financièrement durant celle-ci.

LES OBJECTIFS DE CE TYPE

D'HABITAT SONT NOTAMMENT DE :

- **Permettre de vivre** dans un logement adapté, de façon durable.
- **Améliorer le bien-être** individuel et la fluidité des parcours de soins.
- **Rompre l'isolement** par la création de liens sociaux et d'entraide.
- **Soutenir l'autonomie** et encourager l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité.
- **Favoriser la participation** sociale et citoyenne des habitants.

Quelques chiffres



PERSPECTIVES

2026

- Les dispositifs « Familles Gouvernantes » sont un mode de logement accompagné qui **existe par la volonté des partenaires territoriaux qui y contribuent**. Ils n'entrent pas dans un cadre réglementaire déterminé, ni ne sont un service médico-social. **Ils sont autofinancés par les contributions des habitants** et leur équilibre financier est fragile car uniquement déterminé par le taux d'occupation des logements. Or est observé que le remplacement des personnes partantes prend de plus en plus de temps, faute de candidatures adaptées.
- Vingt ans après la création des Familles Gouvernantes, le public pour lequel cela avait été pensé, à savoir des patients hospitalisés depuis plusieurs années, se **raréfie** ou à d'autres besoins. D'autres réponses ont également été créées (Résidence Accueil et Pensions de Famille, généralisation des SAMSAH). Les missions de l'hôpital psychiatrique ont elles-mêmes évolué.
- Il faudra donc dans les années qui viennent réfléchir à **une évolution des dispositifs ou à leur reconfiguration**.

La mission d'animation des Habitats inclusifs « Famille Gouvernante »

Les caractéristiques de l'habitat inclusif ont été définies par la loi pour **l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique**, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018, qui a mis en place **l'Aide à la Vie Partagée** permettant de financer ce type de projet.

Depuis 2019, ce dispositif s'adresse aux habitants des « Famille Gouvernante » avec la construction d'un projet de vie sociale et partagée avec l'ensemble des habitants qui permet de leur **apporter une aide sur les domaines de :**

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile,
- Le soutien à la convivialité,
- L'accompagnement à l'autonomie,
- L'aide à l'inclusion sociale.

Avec pour objectif global de favoriser un climat bienveillant autour des locataires des logements mais aussi des différents acteurs de l'environnement proche de ces lieux de vie.

- **Un financement renouvelé par la CNSA jusqu'en 2029.**
- **Un poste d'animateur** 1 ETP intervenant auprès de 23 personnes, de 31 à 65 ans.

Quelques chiffres



En 2025

- Les 3 habitants du dispositif d'Habitat Inclusif « Famille gouvernante » Domiciles (personnes cérébrolésées) ont pu être intégrés et **bénéficient de la Vie Partagée depuis janvier 2025.**
- Cette année, **un travail de partenariat important a été engagé avec l'Unaf** via des groupes de travail sur différentes thématiques notamment « L'animation du Projet de Vie Social et Partagé », la mise en place de temps d'échange sur les pratiques professionnelles, la participation au Journées Nationales du Comité de Développement de l'Habitat Inclusif, la participation à la Semaine Nationale de l'Habitat Inclusif.
- Un temps particulier avec les habitants, les gouvernantes et les familles a été organisé en août 2025. **Ce temps fort a donné lieu à la création d'un livret** agrémenté des photos réalisées par l'association Focal 16.
- Lors de la Semaine nationale de l'Habitat Inclusif, l'évènement « Fenêtre ouverte sur les Habitats Inclusifs », le 5 novembre 2025, a permis de mettre en lumière et de restituer ce moment de partage, au travers d'une **exposition photo** (partenariat avec Focal 16) et d'un **diaporama** de présentation du livret créé par les habitants.



LES AXES DE TRAVAIL

Les axes de travail qui ont été développés en 2025, en continuité du travail déjà engagé les années précédentes :

- **Aller vers l'extérieur**, expérimenter de nouveaux lieux, gagner en autonomie dans les déplacements à l'extérieur du logement, favoriser l'inclusion dans la cité.
- **Favoriser le lien social**, lutter contre l'isolement au sein du dispositif, se socialiser au sein et à l'extérieur du groupe.
- **Maintenir et améliorer la dynamique de groupe**, la cohésion, la solidarité, l'entraide, la communication, se mobiliser en tant que groupe sur un projet commun, développer un sens communautaire, favoriser l'intégration et la participation active au sein du groupe.
- **Développer l'autonomie et les compétences individuelles** dans la vie quotidienne, faire preuve de créativité.
- **S'épanouir** personnellement, renforcer la confiance en soi et l'estime personnelle.
- **Favoriser la participation citoyenne.**
- **Développer des gestes écologiques** simples.
- **Développer des connaissances** de base en nutrition, en hygiène alimentaire.

Les Pensions de famille

Un outil de lutte contre l'exclusion.

Une Pension de famille est un logement destiné à des personnes dont la situation sociale et psychologique voire psychiatrique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Elle propose un logement dans un cadre de vie collective à taille humaine, en les accompagnant pour leur permettre de **se sentir chez elles et de recréer des liens avec les autres**. Le logement est autonome et durable. Il permet à celui qui l'occupe de renouer progressivement, à son rythme, avec l'usage d'un logement privatif. Elle possède également des **espaces collectifs** pour permettre la tenue d'**activités collectives**.

Elle s'adresse généralement aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire.

L'Udaf gère deux Pensions de famille :

- **L'Isle d'Espagnac** construite par LOGELIA et ouverte en 2010 : **20 logements** avec un bâtiment espace collectif et **6 places en logements passerelles**.
- **Châteaubernard** construite par l'OPH ouverte en décembre 2013 : **18 logements T1** et **2 appartements modulables T2** avec un bâtiment espace collectif et **7 places en logements passerelles**.

Chaque Pension de famille peut accueillir **20 personnes sur site** et **13 personnes en logement passerelle** (6 personnes à l'Isle d'Espagnac et 7 à Châteaubernard).

La Pension de famille est animée par des professionnels dont la présence quotidienne offre **un accompagnement social spécifique pour :**

- La rupture de l'isolement,
- L'organisation de la vie quotidienne,
- Une meilleure autonomie et inscription dans la cité,
- L'insertion sociale.

Quelques chiffres

LE FLUX DES ENTRÉES ET SORTIES

Isle d'Espagnac

4 Arrivées

5 Départs

2 décès, 2 ruptures de convention initiées par la structure, 1 départ vers un foyer logement

Châteaubernard

3 Arrivées

3 Départs

1 expulsion, 1 fin d'accompagnement, 1 orientation EHPAD

LES LOGEMENTS EN DIFFUS

5

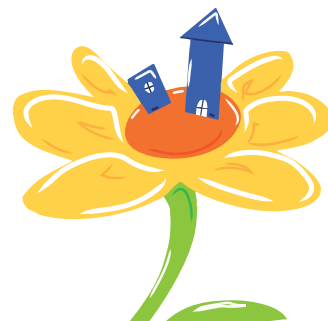
Places occupées en diffus à l'Isle d'Espagnac au 31/12/2025

6

Places occupées en diffus à Châteaubernard au 31/12/2025

1

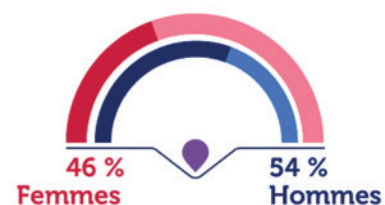
Retour d'un résident en logement diffus sur site à la Pension de Famille de l'Isle d'Espagnac



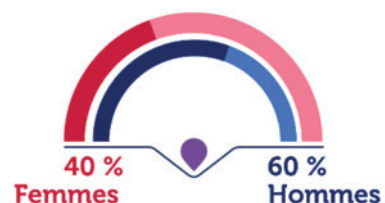
LA RÉPARTITION

HOMMES / FEMMES

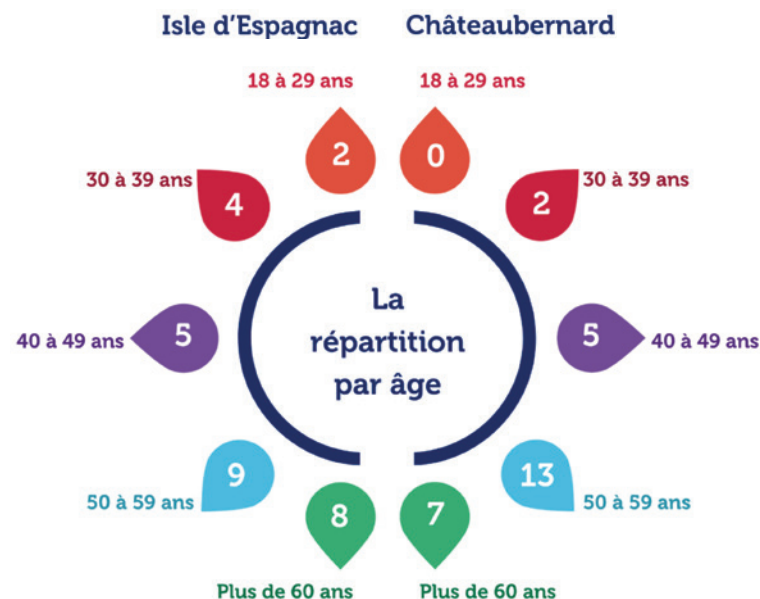
Isle d'Espagnac



Châteaubernard



LA RÉPARTITION PAR ÂGE



La moyenne d'âge des résidents des Pensions de famille est de plus de 50 ans.
67% des résidents des deux Pensions de famille ont plus de 50 ans.

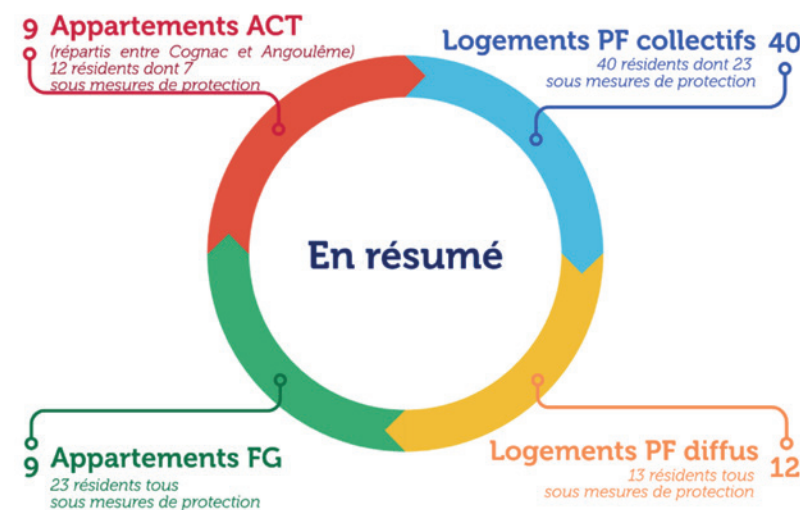
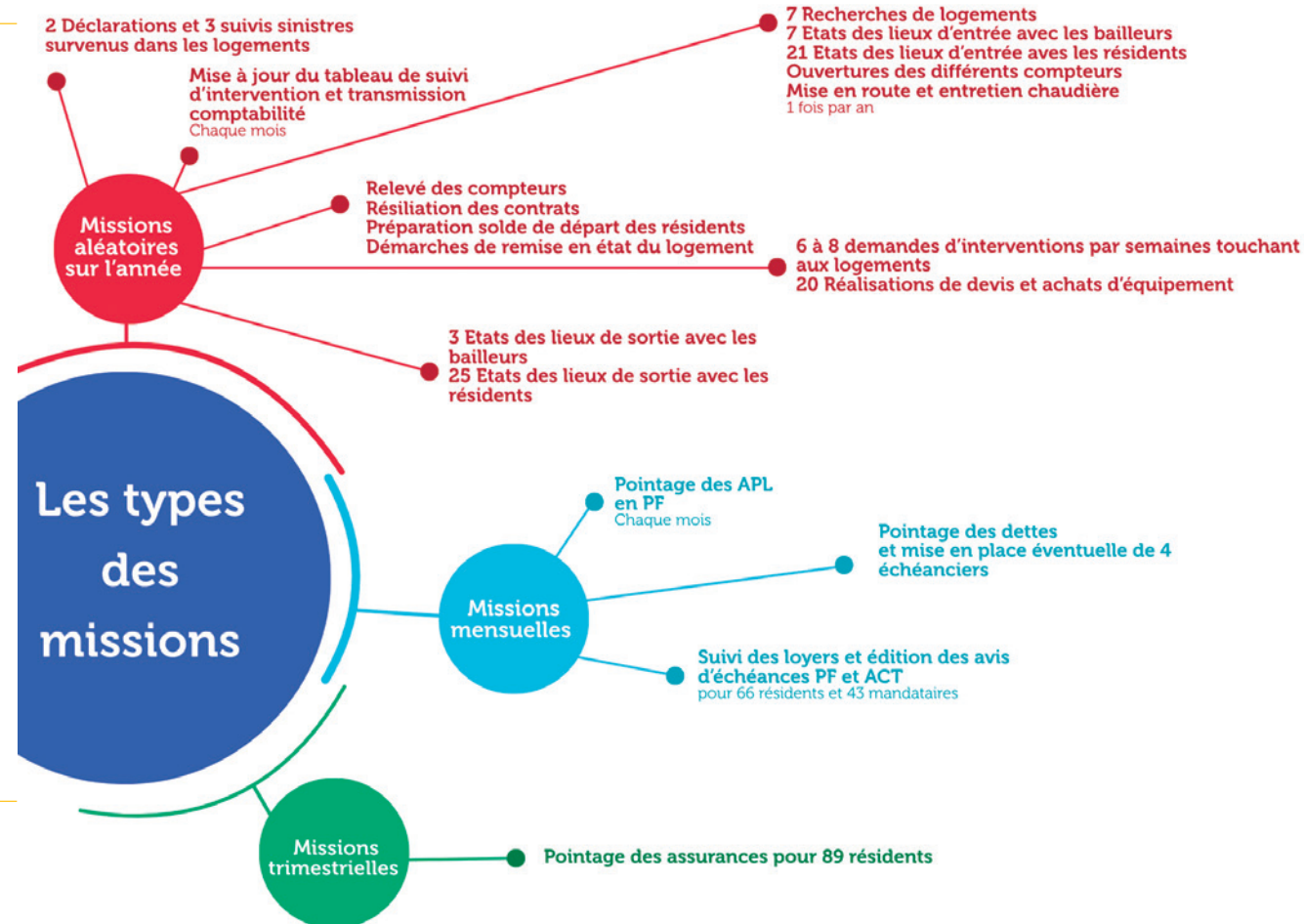
LES FAITS SIGNIFICATIFS

- **L'organisation d'un restaurant éphémère** avec la participation de plusieurs résidents de la Pension de famille de l'Isle d'Espagnac en partenariat avec celle de L'Eclaircie durant la semaine nationale des Pensions de familles.
- **7 à 8 participants en moyenne** lors des différents temps de repas collectifs organisés les Pensions de familles.
- 6 à 7 résidents participants à plus de **25 sorties collectives** proposées par les deux pensions de famille.
- **Une sortie à l'aquarium de La Rochelle** mutualisée avec les deux Pensions de famille et les ACT.
- **Une gestion complexe du collectif** de la Pension de famille de Châteaubernard

avec de nombreux épisodes de violence et d'infractions au règlement de fonctionnement jusqu'en juillet 2025. La fin de l'accompagnement d'un résident initiée par la structure en février 2025, ainsi que l'expulsion locative d'un résident en juillet 2025 ont permis d'instaurer un climat plus serein et une nouvelle dynamique positive du collectif et ce notamment avec les nouvelles personnes accueillies cette année.

→ **Le déploiement de l'ensemble des places de logements passerelles** pour les deux Pensions de famille a été réalisé fin 2025 malgré le contexte actuel difficile pour capter de nouveaux logements de petite taille.

LA GESTION LOCATIVE



Soit 70 logements
pour 88 résidents et 66 sous mesures de protection



Les Groupes d'Entraide Mutuelle

Des associations portées par et pour des usagers en situation de handicap psychique.

Les GEM sont issus de la Loi du 11 février 2005 qui énonce le principe du droit à compensation du handicap et de l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des personnes en situation de handicap.

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est un collectif de personnes en situation de handicap psychique, qui se donne une existence sociale par le biais d'une association d'adhérents.

Il ne se substitue pas aux soins ni aux structures sociales. **Il est un complément**, un outil d'insertion, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale. Lieu convivial, au cœur de la ville, **il propose des activités** auxquelles participent les adhérents dans la plus grande liberté possible en fonction des règles collectives. Ils peuvent ainsi, quand ils le souhaitent, s'y retrouver, s'entraider pour passer des moments conviviaux, organiser ensemble des activités et des sorties, prendre des responsabilités et reprendre confiance en eux.

Petits historiques racontés par leurs adhérents :

- **Le GEM « Suis Ton Ch'min »** a été créé à l'initiative de l'Udaf de la Charente et de l'UNAFAM, peu de temps après la Loi du 11 février 2005. Il n'existait pas à cette époque de lieu où les personnes en situation de troubles psychiques pouvaient aller librement et qui ne soient pas des lieux psychiatriques. Le premier local trouvé était bien situé, en centre-ville, mais il n'était pas pratique car les pièces se répartissaient sur trois étages avec un escalier très étroit. Il n'y avait pas de jardin où pouvoir fumer ou se retrouver.
- **L'association a été créée en 2008**, le nom a été déterminé à la suite d'un sondage auprès des adhérents. Le logo a été dessiné par un adhérent.
- D'autres GEM ayant vu le jour à Angoulême, la subvention de fonctionnement a baissé et le temps de présence professionnelle a été réduit.
- En 2014, le GEM a eu **l'opportunité de déménager** pour un lieu plus fonctionnel, avec un grand jardin et des salles d'activité plus accessibles, tout en restant au centre-ville et bien desservi par les bus.
- **Depuis une dizaine d'années**, la CNSA et l'ARS ont permis que le niveau de la subvention de fonctionnement augmente régulièrement et soit la même pour tous les GEM. Des achats d'équipements ont alors pu être effectués et de nouvelles activités mises en place.
- Plusieurs animatrices et animateurs se sont succédés mais l'association Suis Ton Ch'min a toujours compté **une trentaine d'adhérents**. Chaque année le Conseil d'Administration est renouvelé lors de l'Assemblée Générale. Depuis sa création, six adhérents ont tenu la présidence de l'association, parfois pendant plusieurs années avec un mandat limité à 5 ans.



33 personnes ont adhéré à l'association « Suis Ton Ch'min » en 2025.

- **Le GEM « Espoir de la Vie »** a ouvert ses portes en **octobre 2006**, soutenu par l'Udaf de la Charente en tant qu'association gestionnaire et l'UNAFAM en tant qu'association marraine. C'est le 13 décembre 2011, que le GEM a été déclaré en Préfecture comme association loi 1901. Il aura fallu 5 ans pour que les adhérents aient suffisamment confiance en eux pour se lancer et prendre des responsabilités.
- **De 2006 à 2016**, le GEM a loué une maison rue Turner à Cognac, adaptée au petit nombre d'adhérents. **Puis de 2017 à 2019**, le GEM a été situé rue Montplaisir à Cognac, dans une maison plus grande, avec une cour et un petit jardin. Elle était cependant plus excentrée de la ville, ce qui posait des difficultés pour s'y rendre.
- **Depuis 2019**, le GEM est implanté rue Liverpool à Cognac dans une maison avec une cour et un grand garage. **Elle convient aux besoins du GEM** (pièce pour bureau, salle d'activité, cuisine aménagée pour les repas, petite cour avec possibilité de faire un potager, et un grand garage pour pouvoir bricoler).



19 personnes ont adhéré à l'association « Espoir de la Vie » en 2025.

Le fonctionnement des GEM

Les GEM sont ouverts du lundi au samedi. Les adhérents peuvent ouvrir et gérer les lieux eux-mêmes en l'absence de la professionnelle référente.

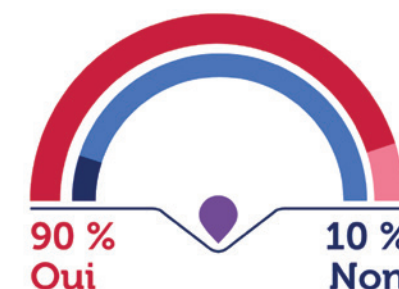
→ **Des animatrices salariées** de l'Udaf de la Charente sont présentes auprès des adhérents. Elles garantissent le bon fonctionnement du lieu, la convivialité et la sécurité, en coopération avec les membres du Conseil d'Administration des deux associations.

L'activité aux GEM alterne des moments de détente, des rencontres, des ateliers et des sorties.

→ **Les Groupes d'Entraide Mutuelle favorisent l'engagement de leurs membres** dans l'animation et les décisions de leurs associations. Les animatrices s'efforcent de créer les conditions d'une prise de rôle des adhérents.

Bénéfices apportés par la fréquentation des GEM, les adhérents interrogés par les associations :

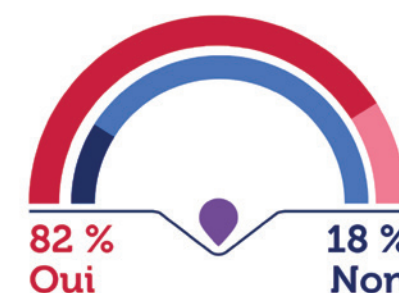
→ **Le GEM a-t-il changé votre comportement ?**



Les participants déclarent :

- "Je suis plus ouvert".
- "Je parle plus facilement".
- "Je suis plus détendu".
- "J'ai plus confiance en moi".

→ **Le GEM a-t-il entraîné un changement dans vos relations sociales ?**



Les participants déclarent :

- "Je suis plus ouvert".
- "Je parle plus facilement".
- "Je suis plus détendu".
- "J'ai plus confiance en moi".



QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

→ Les permanences à la maison de Camille :

- Depuis trois ans, le service anime une permanence mensuelle à la maison de Camille pour **expliquer aux patients de l'hôpital ce qu'est un GEM** dans le cadre d'une convention signée avec la direction de l'hôpital. Elle est de plus en plus fréquentée par les patients et de professionnels.
- Sont proposées **différentes activités pour faciliter les rencontres** entre les adhérents et les patients : karaoké, jardinage, jeux de société, décoration de Noël...

→ Création d'un album musical :

- Noé Hourant, intermittent du spectacle a rencontré plusieurs GEM en 2024 pour proposer à « Espoir de la vie », « L'échappée », « Etre ensemble », « Le soleil », et « Suis ton ch'min » de **créer ensemble un album musical**.
- En 2025, en août, **un CD a été créé avec plusieurs groupes**, qui ont chacun participé à **deux séances de musique**. Un second intervenant est venu aider les adhérents à écrire des paroles. Chaque groupe a choisi son thème pour un morceau, ensuite regroupé dans l'album collectif. Une séance a réuni tous les groupes pour **réaliser des dessins pour la pochette**. Radio ZAI ZAI est aussi venue pour **enregistrer des témoignages**.

→ Journée festive pour les 20 ans de la loi du 11 février 2005 :

Le GEM « Suis ton ch'min » a été à l'initiative d'une **journée pour fêter les 20 ans** de la loi du 11 février 2005. Une **journée en Inter-Gem** avec les GEM « Etre Ensemble », « L'Echappée », « L'Espoir de la vie » a été organisée, avec au programme : une table ronde, un quizz, un spectacle de danse préparé par les GEM et un buffet.

→ La réalisation d'un Inter-GEM à Gardes le Pontaroux :

Les 26 et 27 juin, un Inter-GEM, avec cinq GEM organisateurs a eu lieu au village vacances de Gardes le Pontaroux. C'était la première fois qu'était organisée une manifestation aussi importante. Il a fallu plusieurs mois pour la préparer. **Huit GEM y ont participé**. Dans l'ensemble, l'Inter-GEM s'est bien déroulé, même s'il a fallu s'adapter et vivre avec des personnes inconnues. Les ateliers animés par les adhérents des GEM organisateurs, ont été appréciés et se sont bien déroulés. **Il y a eu une vraie entraide et un repas a été préparé pour tous les invités**. Un groupe d'adhérents s'était positionné en cuisine, soutenu par Jérôme (un adhérent du GEM « Le soleil »). Le matériel en mauvais état a nécessité l'aide des invités. Mais c'est cela les Groupes d'Entraide Mutuelle !

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Un accompagnement basé sur une prise en charge globale.

Les ACT ont été autorisés à ouvrir par l'ARS-NA en Charente en 2018. En 2021 une extension a porté **leur capacité à 12 places** (8 à Angoulême et 4 à Cognac). Ces douze places correspondent à la capacité d'accueil du service dans **des logements temporaires**.

Il s'agit d'un **accueil inconditionnel pour un public en précarité sociale**, quelle que soit sa situation administrative et de ressources.

Deux places sont priorisées pour des personnes sortant de détention.

Le service propose un accompagnement pluridisciplinaire à des personnes ayant besoin **d'être soutenues pour mieux se soigner d'une maladie chronique**.

L'équipe associe des professionnels du soin, des professionnelles de l'accompagnement social et une psychologue. Certains d'entre eux sont mis à la disposition du service par d'autres employeurs, la Mutualité Française de Charente et le Pôle social Mosaiques.

Les missions :

- **Initier un projet de soin**, mettre en place et coordonner les interventions médicales,
- **Rétablir les droits**, guider les démarches administratives,
- **Accompagner une vie quotidienne adaptée** aux objectifs poursuivis,
- **Favoriser toute initiative** qui contribue à une intégration sociale,
- **Permettre aux résidents d'identifier et surmonter leurs fragilités**.

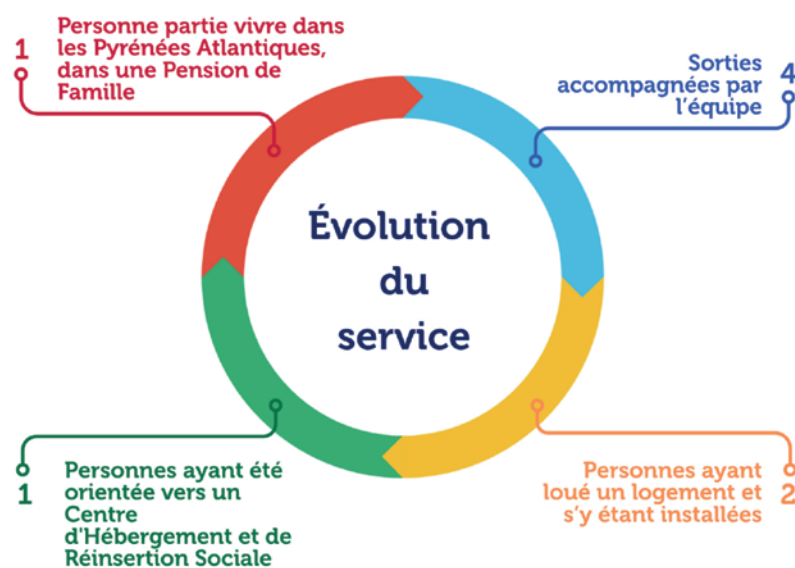
Au cours de l'année 2025, l'ARS-NA a élargi les possibilités d'accompagnement des ACT à 3 places dites « hors les murs », permettant de travailler auprès de nouvelles personnes malades à partir de leur milieu de vie, sans accueil initial. L'Udaf de la Charente a souhaité déployer ces places dans le sud et le nord du département, **où les difficultés d'accès aux soins sont plus significatives**.



LES PATHOLOGIES

- 5** Personnes atteintes de maladies infectieuses
- 4** Personnes atteintes d'un cancer
- 4** Personnes en situation d'addiction
- 3** Personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires
- 3** Personnes en situation de diabète
- 1** Personne en situation d'insuffisance rénale

La présence de comorbidités explique que le nombre de pathologies soit plus élevé que le nombre de personnes accompagnées.



LES FAITS SIGNIFICATIFS

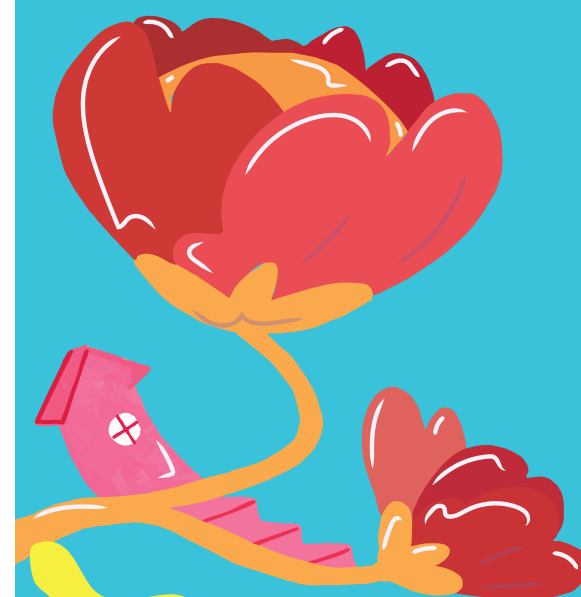
EN 2025

→ **Accueil en avril**, pendant deux jours des **représentants des autres services ACT** de la région de Nouvelle-Aquitaine. Des ateliers, des temps d'échanges et de réflexion, des moments de divertissement ont jalonné ces deux journées. Des représentants des personnes accompagnées ont été élus pour siéger au Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat, co-organisatrice de ces journées.

→ **Évaluation en octobre** des ACT dans le cadre réglementaire par la Haute Autorité de Santé. Les évaluateurs ont noté **l'attention portée** par le service à la singularité de chaque personne accompagnée, à **l'implication** des professionnels dans la co-construction des accompagnements. A contrario **un déficit de formalisation** de certains aspects institutionnels a été pointé.

→ Engagement en cohérence avec les autres services du pôle Vie Sociale et Habitat, dans **une démarche de formation et d'équipement d'un logiciel métier**, afin de mieux garantir la confidentialité des données personnelles et permettre à l'équipe une meilleure fluidité dans son travail quotidien.

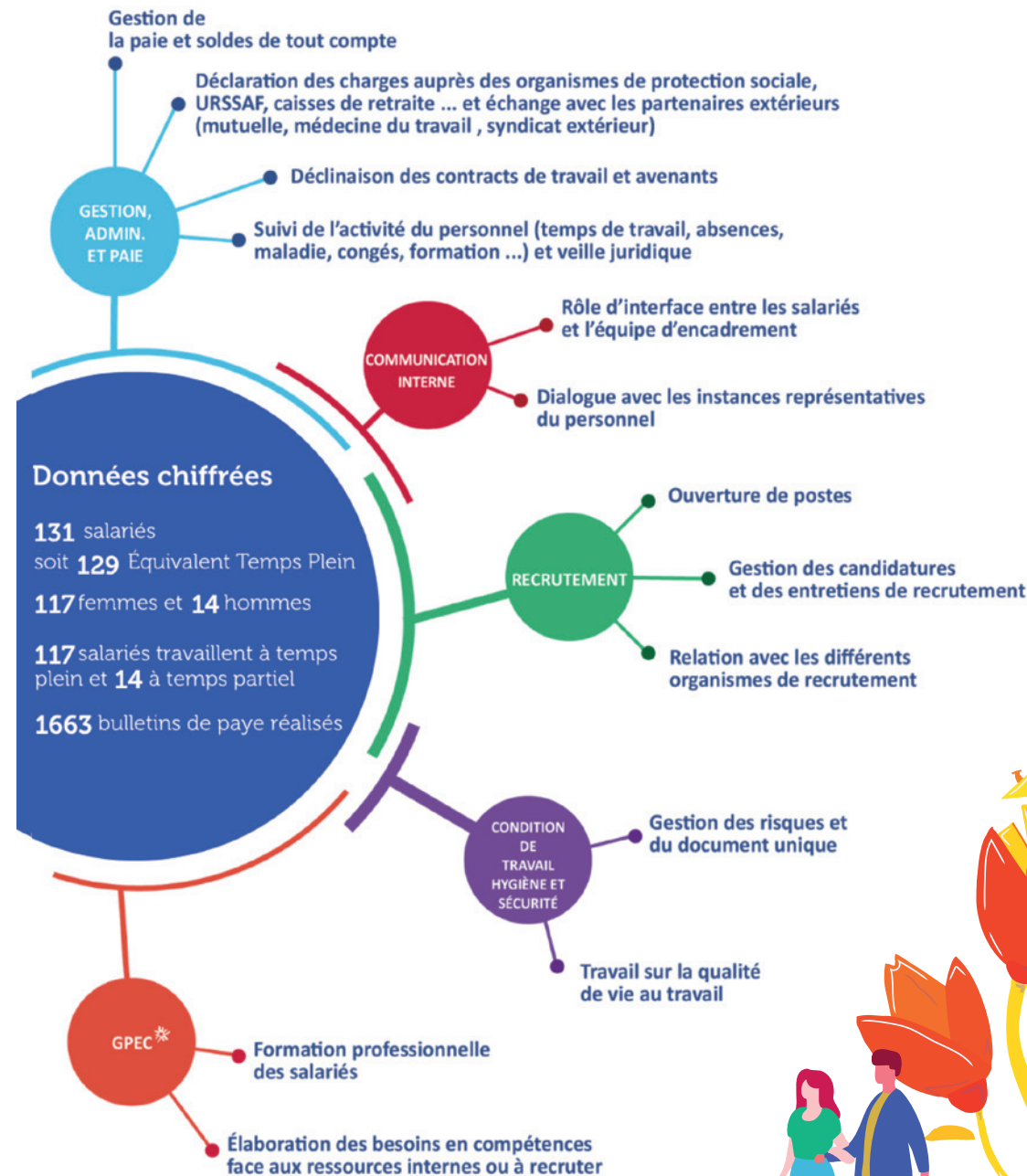
LES FONCTIONS SUPPORTS EN LIEN AVEC TOUS LES SERVICES



Les ressources humaines

Le service des Ressources Humaines de l'UDAF de la Charente (2 CDI à temps pleins et 1 apprentie) veille à la bonne intégration des salariés, au respect et à l'application de leurs droits et leurs devoirs.

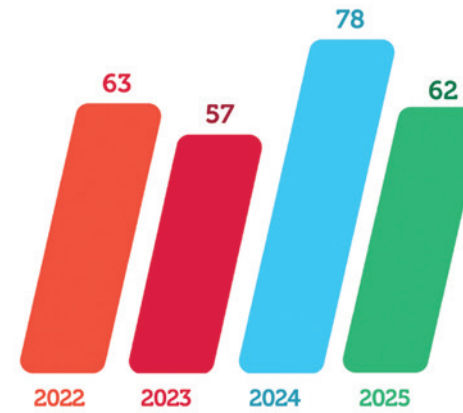
Soumis à un impératif de flexibilité, le service des Ressources Humaines a en charge et assure :



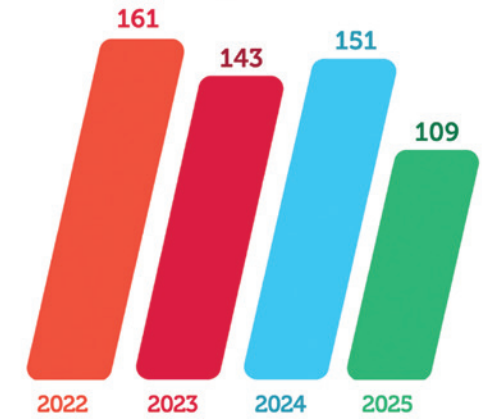
*Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

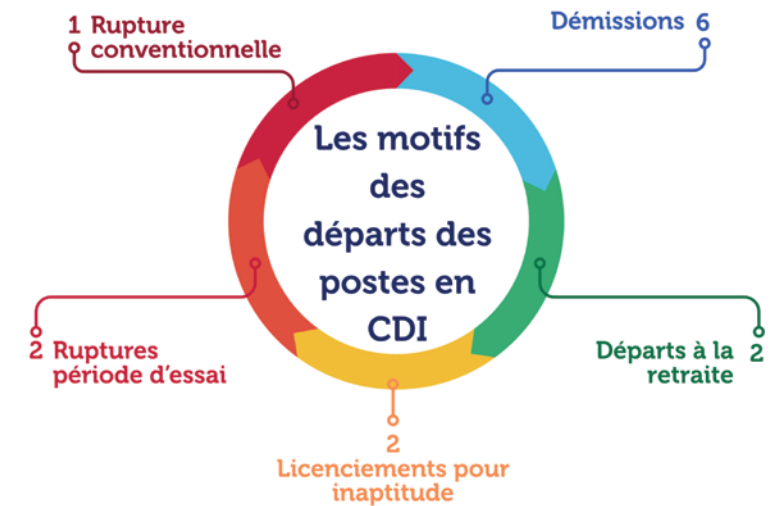
Ouvertures de postes



Arrêts maladie - maternité - accident du travail en nombre de jours



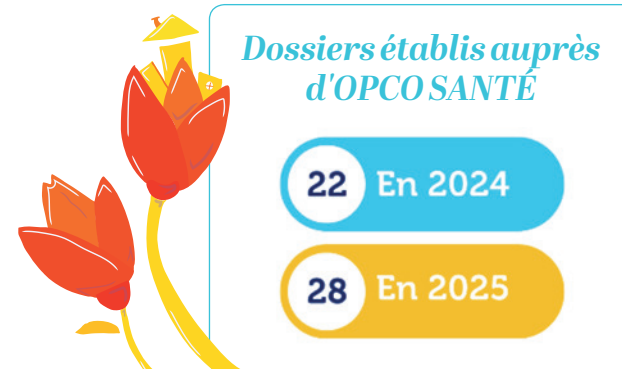
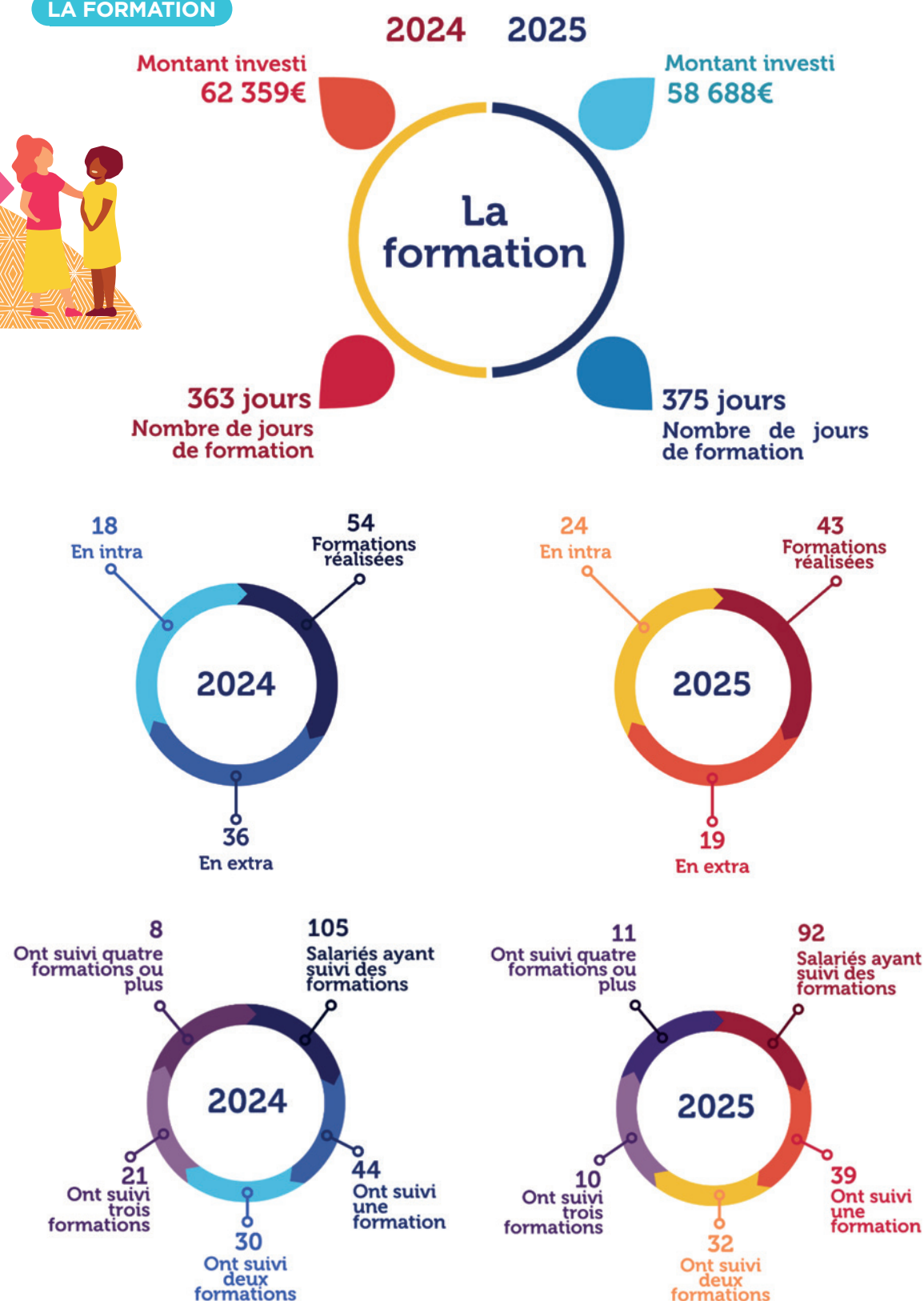
Accueils et départs de salariés



Les accords d'entreprise

- Journée de solidarité : allongement de la période d'exécution (début juillet à mi-décembre).
- Télétravail : négociations de cet accord toujours en cours.

LA FORMATION



LES FAITS MARQUANTS 2025

→ Logiciel Nibelis

Double saisies dans SYNERGIE RH et NIBELIS des absences (arrêts maladie, maternité, TPT, congés payés, congé sans solde, etc...).

→ Le personnel

- **Ecoute active** des salariés dans les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions.
- **Ouvertures de la Micro-crèche** de Vouzan (nouveaux postes/salariés, gestion des congés hors Synergie RH, appropriation nouvelle CCN).
- **2 départs à la retraite** au service comptabilité.

→ Documents administratifs

- Etablissement d'un **accord d'entreprise** pour le versement d'une Prime Partage de la valeur.
- **Finalisation des bilans professionnels** à 6 ans sur la formation professionnelle de tous les salariés.
- **Régularisation du retard** des demandes de dossiers d'IJ Prévoyance.

→ CSE

Organisation des élections les 16 & 30/06 pour 3 ans (électeurs/éligibles, protocole accord pré-électoral, vote par correspondance, PV, etc...).

→ Divers

- **Poursuite des rencontres RH** avec les Udaf de Nouvelle Aquitaine.
- Participation à l'**évaluation des services** du SAJ et des ACT.
- **Mise à jour des données du personnel** dans l'espace Employeur du Service de Médecine au Travail.



PERSPECTIVES 2026

→ Documents administratifs

- **Formalisation des procédures** relatives au Service RH (Admin. du Personnel, Paie, Formation, Recrutement, Absences, Congés, Mutuelle, etc...).
- Poursuite de la **refonte du DUERP** avec la qualicienne.
- **Construction d'un nouveau tableau de bord** pour la gestion et la vérification des attestations d'honorabilité.

→ Le personnel

- Recrutement en interne, d'un(e) **gestionnaire de paie** en CDI à 100%.
- **Recrutement d'un CDD** à 100% jusqu'au 31/12/26 (soutien au déploiement des logiciels NIBELIS, création d'outils RH, etc.).
- Révision et création de **fiches de poste**.

→ Etablissement d'accords d'entreprise

- **Nouvel accord égalité Femmes/Hommes** pour 3 ans (2026 - 2029).
- Finaliser l'accord d'entreprise sur les **heures supplémentaires**.
- Etablir deux nouveaux accords d'entreprise : **télétravail** et **don de congés**.

→ Mutuelle

- **Etude comparative** des garanties et des coûts entre la mutuelle d'AXA et 5 autres organismes.
- **Etablir une DUE** pour les salariés de la Micro-crèche de Vouzan selon la CCN 83.
- **Etablir une nouvelle DUE** pour les salariés rattachés à l'Udaf et au SAJ.

→ Changements et obligations

- **Réforme sur la formation professionnelle** : intégrer un passeport de prévention pour centraliser et suivre les obligations de formation.
- Mise en place d'un **entretien de parcours professionnel** au 01/10/26 avec une refonte totale du contenu.

Le service Accueil

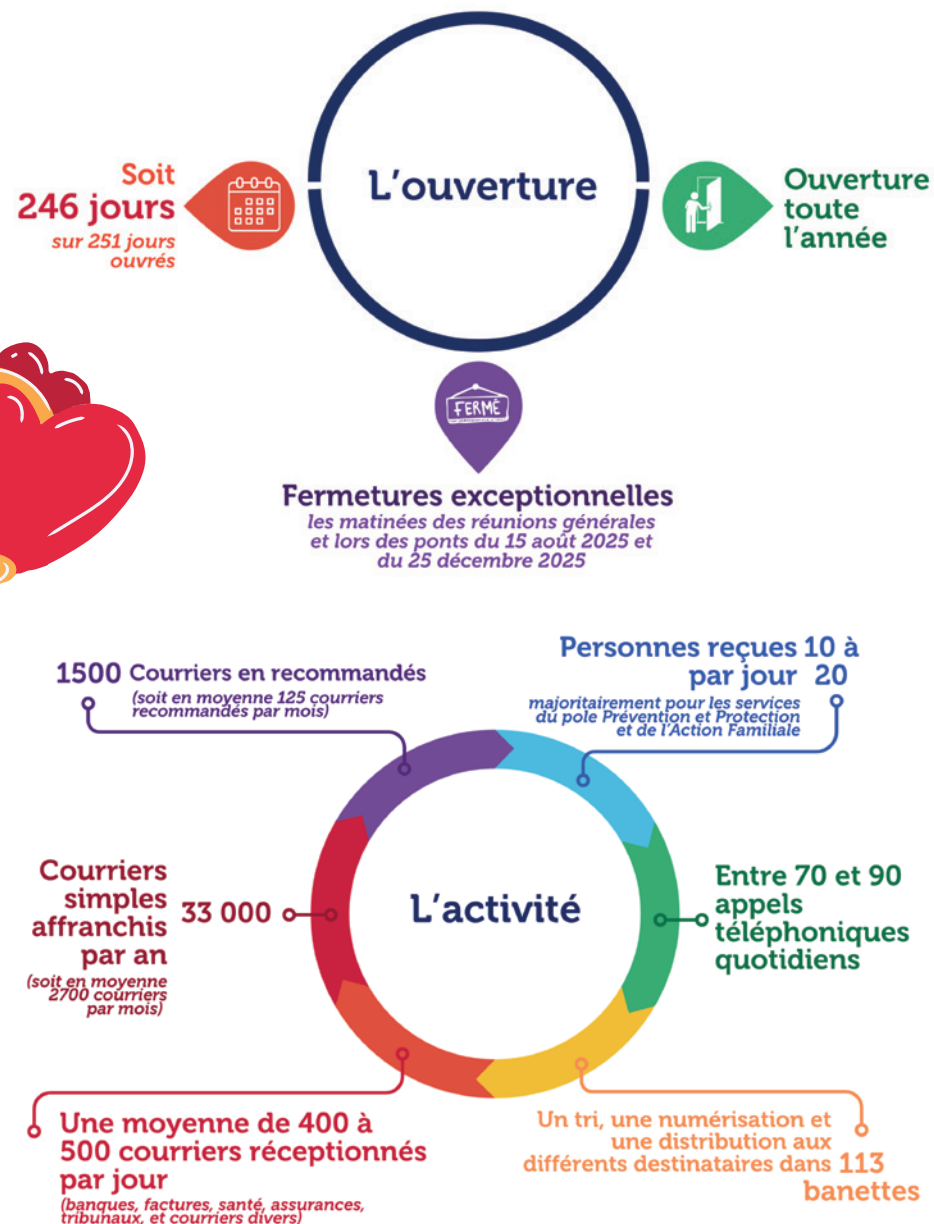
Composé de 3 agents, l'équipe du service se répartit l'accueil physique et téléphonique des usagers, des familles et des partenaires.

L'accueil a pour principales missions :

- D'accueillir et de renseigner,
- D'identifier et de qualifier les demandes.

L'accueil physique est ouvert du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, sauf le vendredi jusqu'à 16h.

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h30, sauf le vendredi jusqu'à 16h. Fermeture le mardi après-midi.



Tout au long de l'année,

les agents ont aussi en charge :

- La gestion et l'affichage des réservations des salles de permanence (4 box et une salle de réception des familles) pour les rendez-vous entre les usagers et leur délégué gestionnaire ou pour le service de l'action familiale avec les passages de bras ou les médiations familiales.
- La gestion des réservations des voitures de locations de la flotte pour les réservations récurrentes, ainsi que faire les annulations de celles-ci lors des absences des personnes.

Depuis quelques années, l'exposition de ces agents aux violences externes, c'est-à-dire dans leurs relations avec les usagers, est une question récurrente. Ces salariés en contact avec le public se sentent de plus en plus exposés à des situations d'irrespect, des comportements agressifs ou violents qui sortent du cadre de travail normal.

Ce phénomène pose de sérieux problèmes et engendre des conséquences tant pour les salariés que pour l'organisation elle-même. Des réflexions sont menées sur les mesures pouvant être mises en place pour améliorer les choses. Des caméras de surveillance ont été installées dans le hall de l'accueil physique. De plus un dispositif de protection de l'accueil physique est en cours de fabrication, il s'agit plus précisément de vitres plexi qui seront installés sur tous les comptoirs de l'accueil.

Le service Comptabilité

→ La comptabilité institution

Le service Comptabilité Institution assure la gestion, le suivi et la fiabilité de la comptabilité de l'ensemble des services de l'Udaf.

Pour l'exercice 2025, cela représente un volume de recettes de 8 459 K€, réparti sur 23 budgets distincts.

Composée de 3 ETP, l'équipe assure :

- La comptabilité générale et analytique des services,
- Le suivi de la trésorerie,
- L'enregistrement et le contrôle des opérations comptables,
- La ventilation des charges et des factures sur 33 analytiques,
- La préparation, l'intégration et le suivi budgétaire,
- Les travaux de clôture comptable en lien avec les commissaires aux comptes,
- La coordination avec les partenaires financiers et les financeurs,
- La gestion des frais de mesures pour le service Pole Prévention et Protection. Cette participation est imposée par la loi aux usagers.

Le service garantit ainsi une gestion comptable rigoureuse, conforme aux obligations réglementaires et adaptée aux besoins des services.



→ **Comptabilité tutelle**

La comptabilité support des dispositifs du Pôle Prévention et Protection **assure le suivi des opérations financières des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.**

L'organisation du service repose sur deux pôles complémentaires :

- Une équipe de 2 salariés dédiée à **la gestion des comptes externes et des placements.**
- Une équipe de 3 salariés en charge du **traitement des factures, des recettes et des comptes de gestion.**

Le service assure la saisie, le contrôle réglementaire et la mise en paiement des factures fournisseurs, ainsi que la codification des recettes et des dépenses.

En 2025, plus de 50 000 factures ont été traitées et près de 160 000 virements transmis.

Les équipes assurent également :

- **Le contrôle** de correspondance des RIB et SIRET en lien avec l'activité des dépenses,
- **Le suivi des aides sociales,**
- La création, la gestion et le suivi des **comptes de placement,**
- La validation et la codification des **opérations de placement,**
- **Les relations** avec les partenaires bancaires,
- **La gestion** des conventions et contrats bancaires,
- **Le suivi des cartes bancaires** des majeurs protégés,
- **La gestion des courriers bancaires,**
- **La mise à jour et la valorisation** des comptes de placement dans le cadre des comptes rendus de gestion annuels.

En lien étroit avec les mandataires judiciaires, le service assure enfin le suivi des recettes, des placements et des comptes externes des majeurs protégés, contribuant ainsi à la sécurisation et à la fiabilité de leur gestion financière.

FINANCES & BUDGETS



Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de service	1 173 837	1 050 448	949 211
Concours Publics et Subventions d'Exploitation	7 153 680	7 220 420	6 787 983
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	46 219	121 269	124 412
Autres produits	64 779	2 476	3 676
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 438 515	8 394 612	7 865 282
Autres achats et charges externes	1 606 758	1 609 375	1 539 543
Impôts, taxes et versements assimilés	522 209	547 702	517 418
Salaires et traitements	4 172 186	4 184 741	4 078 173
Charges sociales	1 604 996	1 626 766	1 471 118
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	154 795	128 265	128 435
Dotations aux provisions	55 429	69 953	54 306
Autres charges	97 409	40 922	24 335
CHARGES D'EXPLOITATION	8 213 782	8 207 725	7 813 328
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	224 733	186 887	51 954
Autres intérêts et produits assimilés	3 347	3 303	2 782
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 048	31 142	18 441
PRODUITS FINANCIERS	20 395	34 445	21 222
Intérêts et charges assimilées	10 983	13 678	15 073
CHARGES FINANCIÈRES	10 983	13 678	15 073
2. RÉSULTAT FINANCIER	9 412	20 767	6 150
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	234 145	207 655	58 104
Produits exceptionnels sur opération de gestion		69 397	113 955
Produits exceptionnels sur opération de capital		50	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-00	69 447	113 955
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		20 958	41 979
Charges exceptionnelles sur opération de capital			366
Engagement à réaliser sur ressources affectées			
Dotations aux amortissements et aux provisions	327	158	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	327	21 116	42 344
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 327	48 331	71 611
Impôts sur les bénéfices	4 075	7 281	4 456
TOTAL DES PRODUITS	8 458 910	8 498 504	8 000 460
TOTAL DES CHARGES	8 229 167	8 249 800	7 875 200
EXCÉDENT OU DÉFICIT	229 743	248 704	125 260

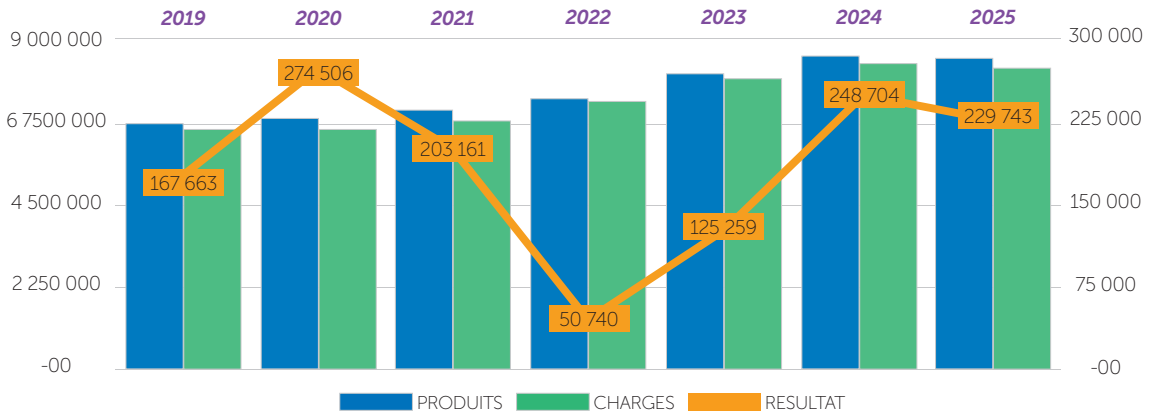
Charges

	2025	2024	2023	2022	2021	% vs 2024
Achats	258 838	262 676	268 779	225 074	228 133	- 1,46 %
Services Extérieurs	629 417	647 774	594 644	508 346	470 571	- 2,83 %
Autres Services Extérieurs	718 503	698 925	676 120	635 735	564 813	2,80 %
Impôts, Taxes & Versements assimilés	522 209	547 702	517 418	472 061	435 677	- 4,65 %
Charges de personnel	5 777 182	5 811 507	5 549 291	5 116 974	4 797 377	- 0,59 %
Autres Charges de Gestion courante	97 409	40 922	24 335	23 223	23 375	138,03 %
Charges Financières	10 983	13 678	15 073	7 142	5 885	- 19,70 %
Charges Exceptionnelles		20 958	42 344	87 313	87 525	- 100,00 %
Dotations Amortissements & Provisions	210 551	198 376	182 740	186 665	179 591	6,14 %
Impôts Sociétés	4 075	7 281	4 456	1 115	273	- 44,03 %
TOTAL CHARGES	8 229 167	8 249 800	7 875 200	7 263 648	6 793 220	- 0,25 %

Produits

	2025	2024	2023	2022	2021	% vs 2024
Prestations de Services	1 173 837	1 053 084	949 211	800 076	739 361	11,47 %
Dotations de fonctionnement	5 713 585	5 769 984	5 464 868	5 063 457	4 947 469	- 0,98 %
Subventions de Fonctionnement	1 440 095	1 450 435	1 323 115	1 170 181	1 064 123	- 0,71 %
Produits de Gestion Courante Autres	64 779	2 476	3 676	2 645	2 062	2516,49 %
Produits Financiers	20 395	34 445	21 222	5 904	1 618	- 40,79 %
Produits Exceptionnels		69 447	113 955	54 591	31 859	- 100,00 %
Reprises A & P	46 219	43 308	22 136	122 052	101 022	6,72 %
Transferts de Charges		75 325	102 275	95 483	108 868	- 100,00 %
TOTAL PRODUITS	8 458 910	8 498 504	8 000 460	7 314 388	6 996 382	- 0,47 %

Evolution du résultat



Services

Udaf 2025	CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	TOTAL DES CHARGES
Accueil de jour	17 825	140 367	31 502	189 693
Action Educative et Budgétaire	76	2 089	256	2 421
Action Familiale Autres	1 256	17 847	30 109	49 212
Action Familiale Fonds Spécial	27 531	113 612	32 778	173 921
Action Familiale Part 2	14 290	51 425	27	65 742
Action Logement	111	2 134	182	2 427
Adhoc Mineurs	3 695	122 424	6 710	132 829
Aide à la Gestion du Budget Familial	18 210	497 043	35 863	551 116
Appartements de Coordination Thérapeutique	35 289	327 111	88 052	450 453
Espace Rencontre	46 204	60 279	2 942	109 425
Evaluations Carsat	9 676	205 002	10 310	224 988
Familles Gouvernantes	79 011	300 227	61 464	440 702
Groupes d'Entraide Mutuelle	22 922	129 221	32 373	184 516
Habitat Inclusif	4 180	81 975	49 605	135 760
Illettrisme	765	41 054	591	42 410
Mafpah	0	0	21 000	21 000
Médiation	2 202	114 066	3 522	119 789
Micro-Crèche	21 004	49 672	4 018	74 694
Micro-Crédit	0	0	100	100
Passage de Bras	273	20 595	318	21 187
Pensions de famille	51 425	383 255	213 762	648 442
Petite Enfance	1 056	40 753	2 027	43 836
Points Conseil Budget	2 461	57 883	4 562	64 906
Protection des Majeurs	207 657	3 762 454	400 348	4 370 458
Tuteurs Familiaux	529	35 387	1 027	36 944
Visites médiatisées	12 318	57 907	1 973	72 198
TOTAL GÉNÉRAL UDAF	579 967	6 613 781	1 035 420	8 229 167

Services

Udaf 2025	PRODUITS DE LA TARIFICATION	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	PRODUITS FINANCIERS, EXCEPTIONNELS, NON ENCAISSABLES	TOTAL DES PRODUITS	RESULTAT COMPTABLE
Accueil de jour	140 610	9 799	6 351	156 761	- 32 932
Action Educative et Budgétaire		2 921	446	3 366	945
Action Familiale Autres		66 810		66 810	17 598
Action Familiale Fonds Spécial		172 639	1 835	174 473	552
Action Familiale Part 2		65 800		65 800	58
Action Logement		10 399		10 399	7 972
Adhoc Mineurs		134 376	84	134 460	1 631
Aide à la Gestion du Budget Familial	552 671	3 590	1 969	558 230	7 114
Appartements de Coordination Thérapeutique	438 409	7 662	162	446 232	- 4 220
Espace Rencontre		108 029		108 029	- 1 396
Evaluations Carsat		279 987	95	280 082	55 094
Familles Gouvernantes		423 333	532	423 864	- 16 838
Groupes d'Entraide Mutuelle		190 500	810	191 310	6 795
Habitat Inclusif		87 909		87 909	- 47 851
Illettrisme		45 907	1	45 908	3 497
Mafpah				0	- 21 000
Médiation		121 363	428	121 791	2 002
Micro-Crèche		54 327		54 327	- 20 367
Micro-Crédit				0	- 100
Passage de Bras		23 336	3	23 339	2 152
Pensions de famille		639 783	706	640 489	- 7 953
Petite Enfance		45 803	1	45 805	1 969
Points Conseil Budget		67 621	296	67 916	3 011
Protection des Majeurs	4 581 894	38 253	32 501	4 652 648	282 189
Tuteurs Familiaux		31 357		31 357	- 5 587
Visites médiatisées		67 604		67 604	- 4 594
TOTAL GÉNÉRAL UDAF	5 713 585	2 699 106	46 219	8 458 910	229 743

Bilan actif

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, logiciels	207 562	163 916	43 646	31 751
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	270 584	2 284	268 300	268 817
Constructions	2 593 720	1 330 975	1 262 745	1 320 519
Installations techniques, matériel et outillage	68 551	54 052	14 499	8 733
Autres	731 357	623 170	108 187	71 736
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres titres immobilisés	8 834		8 834	8 697
Prêts	18 667		18 667	
Autres Immobilisations Financières	5 942		5 942	5 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 905 217	2 174 397	1 730 820	1 715 569
CRÉANCES				
Avances, acomptes sur commandes	5 367		5 367	5 364
Créances clients et comptes rattachés	360 048	36 867	323 181	624 323
Autres créances	557 279		557 279	382 801
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	253 014		253 014	249 666
DISPONIBILITÉS	3 322 627		3 322 627	2 878 921
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	15 662		15 662	21 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 513 998	36 867	4 477 132	4 162 682
TOTAL BILAN	8 419 215	2 211 264	6 207 952	5 878 251

Bilan passif

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS	87 852	87 852
RÉSERVES		
Réserves affectées à l'investissement	321 786	321 786
Réserves de compensation	792 343	713 433
Autres réserves	777 378	767 037
REPORT À NOUVEAU	1 112 481	953 027
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	229 743	248 704
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
TOTAL FONDS PROPRES	3 321 582	3 091 840
Fonds Dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	- 00	- 00
Provisions pour risques	56 754	8 880
Provisions pour charges	626 675	663 146
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	683 429	672 026
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	339 415	405 199
Emprunts et dettes financières diverses	17 688	20 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 016	300 382
Dettes sociales et fiscales	1 090 413	1 072 542
Autres dettes	299 471	248 483
Produits constatés d'avance	218 938	67 663
TOTAL DETTES	2 202 941	2 114 385
TOTAL BILAN	6 207 952	5 878 250



La représentation familiale
Dans le département

PRESTATIONS - DROITS DES FAMILLES

ACTION SOCIALE	CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	83 représentants
	CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale	2 représentants
DROITS DES FAMILLES	CDSF - Comité Départemental des Services aux Familles	1 titulaire 1 suppléant 2 parents
	CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille	1 titulaire 1 suppléante
	CISPD - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	1 titulaire
	CLSPD - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	1 titulaire
	Commission / Observatoire départemental(e) de lutte contre les violences faites aux femmes	1 titulaire 1 suppléante
	Commission départementale de la Médaille de la Famille	1 titulaire 1 suppléante
	Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance	1 titulaire
PRESTATIONS	CAF - Caisse d'Allocations Familiales (Bureau du CA, CA, commissions territoriales, commission d'action sociale, commission d'aides financières individuelles, union immobilière)	4 titulaires 4 suppléantes
	CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CA, commission d'action sanitaire et sociale, union immobilière)	1 titulaire
	MSA - Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CA)	1 titulaire

PARENTALITÉ - ENFANCE - ÉDUCATION

ÉDUCATION JEUNESSE	CDEN - Conseil Départemental de l'Education Nationale	1 suppléant
	Lire et Faire Lire	1 titulaire
PARENTALITÉ	REAAP - Réseau départemental d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents	1 titulaire
PROTECTION DE L'ENFANCE	Commission d'Agrément pour l'Adoption	2 titulaires 2 suppléantes
	Conseil de Famille des pupilles de l'état	2 titulaires 2 suppléantes
	Observatoire départemental de la protection de l'enfance	1 titulaire

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉ

COHÉSION SOCIALE	CDAD - Conseil Départemental d'Accès au Droit	1 titulaire
	CDCS - Commission Départementale de la Cohésion Sociale	1 titulaire
PROTECTION - DROIT DES PERSONNES	Comité de Pilotage MJPM et DPF	1 titulaire 1 suppléant
	MJPM Commission d'Agrément des Mandataires Judiciaires et la Protection des Majeurs exerçant à titre individuel	1 suppléante

LOGEMENT - ENVIRONNEMENT - TRANSPORT

ENVIRONNEMENT	Conseil de Développement	1 titulaire
	CALITOM - Syndicat Départemental	1 titulaire
LOGEMENT	ADIL - Association Départementale d'Information sur le Logement	1 titulaire
	CCAPEX - Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des EXPulsions locatives	1 titulaire 1 suppléante

LOGEMENT	CDC - Commission Départementale de Conciliation des loyers impayés	1 titulaire 1 suppléante
	CIL - Conférence Intercommunale du Logement (Grand Angoulême - Grand Cognac)	2 titulaires 2 suppléants
	DALO - Commission Droit au Logement Opposable	2 titulaires
	OPH - Commission d'attribution	1 titulaire
	OPH - Conseil d'administration	1 titulaire
	PDALHPD - Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées	1 titulaire 1 suppléant
	PLH - Programme Local de l'Habitat	1 titulaire
	SOLIHA - Solidaire pour l'Habitat	1 titulaire
	GIP Charente Solidarités (CA et 5 commissions)	4 titulaires
	Charte HANDIBAT	1 titulaire
	LOGELIA Charente (CA)	1 titulaire
	URBANIS - Commission départementale d'amélioration de l'habitat	1 titulaire
TRANSPORT	Commission Communale des taxis et voitures de petite remise	1 titulaire 1 suppléant
	T3P - Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes	1 titulaire 1 suppléant
	CDSR - Comité Départemental de la Sécurité Routière	1 titulaire 1 suppléante

SANTÉ - HANDICAP - VIEILLESSE

HANDICAP	CCA - Commission Communale d'Accessibilité (Angoulême - Cognac)	2 titulaires 2 suppléants
	CDAPH - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	1 titulaire 1 suppléant
	CIA - Commission Intercommunale d'Accessibilité	1 titulaire 1 suppléant
SANTÉ - CDU / COMMISSION DES USAGERS	Unités de dialyse Aura - France Rein (CDU)	1 suppléant
	Centre Hospitalier Camille Claudel (CDU)	1 suppléant
	Centre Hospitalier de Confolens (CDU)	2 suppléantes
	Hopitaux de Grand Cognac (CDU)	1 titulaire 1 suppléante
	Centre Hospitalier de La Rochefoucauld en Angoumois (CDU)	1 titulaire 1 suppléant
	Clinique « La Villa Bleue » (CDU)	1 suppléant
	Clinique « Le Mas Blanc » (CDU)	1 titulaire
	Clinique Saint-Joseph (CDU)	1 titulaire
	Centre Hospitalier du Sud Charente (CDU)	1 titulaire
	PolyClinique de Cognac (CDU)	1 titulaire
	CSSR Les Glamots (CDU)	1 suppléant
	Hospitalisation à domicile (CDU)	1 titulaire
SANTÉ	CODAMUPS - Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des transports sanitaires	1 titulaire
	Conseil de Surveillance - Etablissement public de santé	1 titulaire
	CVS - Conseil de Vie Sociale	

SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL	Commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social (ARS-CD16)	1 titulaire avec voix consultative
	Commission d'appel à projet des établissements et services sociaux et médico-sociaux (DDETSP)	1 titulaire 1 suppléant
VIEILLESSE-AUTONOMIE	CCR - Commission consultative de Retrait des Agréments d'Accueil familial (personnes âgées ou handicapées)	1 titulaire 1 suppléante
	CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	2 titulaires 2 suppléants Dans 2 collèges (personnes âgées et personnes handicapées)

CONSOMMATION - BUDGET - ECONOMIE - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ÉCONOMIE	CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial	1 titulaire
	Comité local des usagers de la direction départementale des finances publiques de la Charente	1 titulaire
	CDOA - Commission Départementale d'Orientation Agricole	1 titulaire
BUDGET	Commission Départementale de Surendettement	1 titulaire
	Conseil Départemental de l'inclusion bancaire	1 titulaire
EMPLOI	Jury d'examen du secteur funéraire	1 titulaire 1 suppléant
VIE ASSOCIATIVE	CDJSVA - Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative	1 titulaire
	SAVA 16 - Collectif des Structures d'Aide à la Vie Associative de la Charente	1 titulaire

En région

Conseil de surveillance ARS
1 titulaire

CTS Conseil territorial de santé
1 titulaire

Conseil économique Social
et Environnemental Régional -
CESER
1 titulaire

Observatoire régional de
la Santé de Nouvelle Aquitaine
1 titulaire

France Assos Santé
1 titulaire

Promotion Santé
Nouvelle-Aquitaine
1 titulaire

Représentations nationales

Développement durable
Unaf
1 titulaire

Commission d'agrément
et d'arbitrage
1 titulaire

Les associations adhérentes

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES	DATE D'ADHÉSION À L'UDAF	COMMUNES
A DOMICILE 16	25/06/1998	Angoulême
A-A-NAT (Ex AADYS)	04/04/2010	St Yrieix sur Charente
ACH	09/12/2019	Angoulême
ADAPEI	22/10/1975	Angoulême
ADEPAPE 16	17/06/1982	Angoulême
ADMR Aigre	26/10/2009	Aigre
ADMR Aubeterre	26/10/2009	Aubeterre
ADMR Baignes-Barbezieux	26/10/2009	Baignes-Barbezieux
ADMR Blanzac	26/10/2009	Blanzac
ADMR Brossac	26/10/2009	Brossac
ADMR Canton de Chabanaïs	26/10/2009	Chabanaïs
ADMR Chalais	26/10/2009	Chalais
ADMR Champagne-Mouton	26/10/2009	Champagne-Mouton
ADMR Champniers	26/10/2009	Champniers
ADMR Charente Ruffecoise	26/10/2009	Ruffec
ADMR Chasseneuil	26/10/2009	Chasseneuil
ADMR Châteauneuf	26/10/2009	Châteauneuf
ADMR Cherves-Richemont	26/10/2009	Cherves-Richemont
ADMR Grand Angoulême	12/02/2007	Angoulême
ADMR Hiersac	26/10/2009	St Saturnin
ADMR Jarnac	26/10/2009	Jarnac
ADMR La Couronne	26/10/2009	La Couronne
ADMR La Rochefoucauld en Angoumois	26/10/2009	La Rochefoucauld en Angoumois
ADMR Mansle	26/10/2009	Mansle
ADMR Montemboeuf	26/10/2009	Montemboeuf
ADMR Montbron	26/10/2009	Montbron
ADMR Montmoreau	26/10/2009	Montmoreau
ADMR Rouillac	26/10/2009	Rouillac
ADMR Roumazières	26/10/2009	Roumazières
ADMR Segonzac	26/10/2009	Segonzac
ADMR St Claud	26/10/2009	St Claud
ADMR St Amant de Boixe	26/10/2009	St Amant de Boixe

ADMR Villebois-Trois forêts	26/10/2009	Bouex
ADMR Villefagnan	26/10/2009	Villefagnan
Association Familiale d'Angoulême	30/12/1946	Angoulême
Association Familiale Catholique D'Angoulême et ses environs	23/06/1987	Angoulême
Association Familiale de la Charente	30/12/1946	Cognac
AFEHP 16	15/06/2015	Angoulême
AFRIPA	14/12/1947	Aigre
AH TOUPIE	11/06/2012	Chazelles
APF-France Handicap	13/05/1985	Angoulême
ASBH	29/10/2012	Merpins
Au Fil des Femmes	15/04/2019	Soyaux
Enfance & Familles d'Adoption	13/12/1982	Angoulême
Enfant à-venir	22/12/2023	Angoulême
Entre Parent'Aide	12/12/2016	Angoulême
FAVEC 16	18/11/1973	Angoulême
France Alzheimer Charente et maladies apparentées	22/12/2023	Saint Yrieix sur Charente
La Grande Famille Confolentaise	30/12/1946	Confolens
L'Etoile de mère	11/06/2012	Edon
L'Enfant Soleil	29/10/2012	Angoulême
Jumeaux et Plus	18/09/1993	Angoulême
Libres d'Apprendre	14/05/2018	Le Tâtre
MFR Jarnac	21/02/1973	Jarnac
MFR La Péruse	21/02/1973	La Péruse
MFR St-Projet	21/02/1973	St Projet
MFR Sud Charente	26/10/2009	Aignes-et-Puypéroux
MFR Triac Lautrait	21/02/1973	Triac Lautrait
Sourire	09/12/2019	Angoulême
UFAL 16	25/04/2022	Cognac
UNAFAM 16	25/06/1998	Angoulême
Une main sur votre épaule	13/09/2021	Chasseneuil
Envol de libellules	28/04/2025	Cognac



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA CHARENTE

73, impasse Joseph Niepce - CS 92417 - 16024 Angoulême Cedex
Tél. 05 45 39 31 00 - accueil@udaf16.org

www.udaf16.fr

